



04

Programmation de travail

2004

Programme de travail 2004

Cedefop

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg:
Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-896-0285-6

ISSN 1608-9855

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2004
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

*Designed by Colibri, Greece
Printed in Luxembourg*

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 3377/75 du Conseil.

Europe 123
GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)

Adresse postale: PO Box 22427
GR-551 02 Thessaloniki

Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20
E-mail: info@cedefop.eu.int
Page d'accueil: www.cedefop.eu.int
Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Mission générale du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne. Crée en 1975, doté d'un Conseil d'administration tripartite, il apporte ses services à la Commission européenne, aux États membres de l'Union européenne et aux partenaires sociaux, ainsi qu'à la Norvège et à l'Islande, pays associés. Les pays candidats sont également associés à ses activités.

Mission

Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement, au niveau communautaire, de la formation et de l'enseignement professionnels.

Tâches

Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:

- établir une documentation sélective et une analyse des données;
- contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
- exploiter et diffuser des informations pertinentes;
- promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle;
- fournir un forum à un public vaste et diversifié.

Priorités à moyen terme

Les priorités à moyen terme du Cedefop pour 2003-2006 sont inspirées par un objectif de portée générale: promouvoir la création d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie. Cet objectif comprend les objectifs stratégiques suivants:

- améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale;
- permettre et valoriser l'apprentissage;
- soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie.

Table des matières

Introduction générale	5
Aire A Développer la recherche	8
Domaine d'activités 1: Coopération dans la recherche	13
Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche	15
Domaine d'activités 3: <i>Revue européenne</i> « <i>Formation professionnelle</i> »	16
Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki	17
Aire A: Budget (2004 – UE-25)	18
Aire B Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée	19
Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du système de gestion des connaissances (KMS)	27
Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie	28
Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques	30
Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP	32
Aire B: Budget (2004 – UE-25)	35
Aire C Échanges et soutien aux partenaires	36
Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II	41
Domaine d'activités 2: Intégration des pays en voie d'adhésion	42
Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires	43
Aire C: Budget (2004 – UE-25)	44

Aire D	Information, communication et diffusion	45
	Domaine d'activités 1: Publications et diffusion	49
	Domaine d'activités 2: Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation	50
	Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet gérés par le service Bibliothèque et documentation	51
	Aire D: Budget (2004 – UE-25)	53
Aire E	Administration, équipements et ressources	55
	Domaine d'activités 1: Mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration	57
	Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes	58
	Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement	58
	Domaine d'activités 4: Évaluation des activités du Cedefop	59
	Aire E: Budget (2004 – UE-25)	60

Annexes

I	Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006 et les activités des aires prévues pour 2004	62
II	Développement du Système européen de gestion des connaissances	67
III	Budget	74
IV	Plan organisationnel et tableau des effectifs 2004	75
V	ETF/Cedefop: travaux conjoints	77
VI	Coopération avec Eurydice et la Fondation européenne pour la formation (ETF)	89
VII	Liste provisoire des publications en 2004	92
VIII	ReferNet: coordinateurs des consortiums	94

Introduction générale

Le programme de travail 2004 reflète les priorités à moyen terme 2003-2006 (PMT 2003-2006), leurs objectifs stratégiques et les priorités thématiques correspondantes fixées pour les travaux, les activités et les résultats. Les priorités à moyen terme fixent les objectifs stratégiques des activités du Cedefop pendant la période 2003-2006 et posent ainsi les fondements du programme de travail 2004. Les priorités à moyen terme donnent aussi des indications précises sur le rôle du Cedefop, l'identité de ses partenaires, ses tâches principales, ainsi que le cadre politique général dans lequel il évolue. Le programme de travail spécifie les activités du Cedefop prévues pour 2004, qui sont présentées comme la traduction cohérente et systématique de cette approche pluriannuelle, les activités et les résultats étant précisés en concordance avec la stratégie à moyen terme. Pour chaque projet sont mentionnés la période concernée, le contexte, le principal public visé, les résultats attendus et les méthodes de travail. L'exécution du programme suppose que le budget et les ressources humaines indiqués soient dégagés.

Les grandes **initiatives politiques** à prendre en considération sont:

- les objectifs de Lisbonne fixés pour l'Union européenne: devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde et – objectif renforcé par ceux de Barcelone – faire de ses systèmes d'enseignement et de formation une référence de qualité mondiale en relevant toute une série de défis d'ici 2010;
- le processus de coopération européenne renforcée dans la FEP, l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi que les objectifs concrets futurs destinés à renforcer la dimension européenne en dégageant un consensus sur un ensemble de priorités d'ici à 2010;
- l'intégration des 10 pays en voie d'adhésion dans l'Union européenne en tant que partenaires pleinement informés et participant activement à la FEP en Europe. Lors de la première réunion du Conseil d'administration à laquelle les pays en voie d'adhésion participeront (mai 2004), le CA procédera à une évaluation des priorités à moyen terme et réfléchira à la nécessité éventuelle de les réviser.

Les principales **activités** du Programme de travail 2004 du Cedefop qui correspondent à ces priorités politiques seront les suivantes:

- l'organisation et le suivi d'une étude sur quelques grandes tendances à la lumière des objectifs de Lisbonne et de Barcelone, en vue d'informer les partenaires et

d'encourager une approche concertée sur les priorités, afin qu'à la fois les systèmes nationaux et le processus de coopération européenne renforcée dans la FEP atteignent les objectifs ambitieux fixés;

- le soutien de tous les groupes de travail techniques et groupes d'experts constitués dans le contexte du processus de Copenhague, des «Objectifs» et de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Tous les experts du Cedefop apporteront leur contribution. Notre expertise, qui s'est construite et perfectionnée tout au long d'années d'élaboration de politiques et de travaux de recherche, sera utilisée efficacement. Ce soutien est renforcé par l'animation de communautés virtuelles permettant à tous les partenaires d'être informés, d'interagir et de développer conjointement les solutions visées en Europe. Un système de rapports informant les DGFP, le CCG et le CCFP des progrès réalisés dans la perspective des débats à venir et des décisions politiques à prendre constituera un atout supplémentaire;
- la mise en œuvre efficace de la stratégie d'entrée (Cedefop) et de sortie (ETF) pour les 10 pays en voie d'adhésion, y compris l'extension du ReferNet; le succès de cette intégration dans les activités du Cedefop constituera l'un des grands événements de 2004;
- la poursuite du développement d'un Système de gestion des connaissances (KMS – *Knowledge Management System*) thématique global pour la coopération renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels. Ce système, basé sur la Toile, utilisant une plate-forme à la pointe de la technologie, prendra forme peu à peu. Il constituera une activité transversale à laquelle chacune des aires apportera sa contribution. Constantement mis à jour, il deviendra un réservoir vivant de connaissances sur la FEP contribuant à rapprocher les politiques, la recherche et la pratique;
- la poursuite de la collecte de toutes les informations pertinentes via le ReferNet – réseau de référence et d'expertise couvrant l'ensemble de l'UE et s'étendant progressivement aux pays en voie d'adhésion. Le traitement interne des connaissances et la diffusion de produits ouvriront de nouvelles possibilités: analyses politiques transversales ou thématiques, création de connaissances transversales, enrichissement du débat politique, développement et mise en commun de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- le Cedefop s'attachera à améliorer la synergie entre ses divers outils électroniques et à développer avec ses partenaires des réseaux et des communautés thématiques, par exemple sur la détection précoce des compétences, qui fourniront aux chercheurs des informations structurées;
- le troisième rapport sur la recherche sera publié et largement diffusé en 2004. Le deuxième rapport sur les politiques, terminé en 2003, fera l'objet d'activités de promotion visant à stimuler le développement des politiques. Ces deux rapports

nourriront le débat sur la politique et la recherche et contribueront ainsi à l'innovation, principalement en vue de construire une société fondée sur la connaissance en association avec tous les acteurs concernés et de réaliser en partie les objectifs pour 2010;

- le soutien aux partenaires sociaux recevra un nouvel élan grâce aux investissements majeurs réalisés notamment dans le contexte du processus de Copenhague, en vue d'examiner conjointement le domaine des compétences et qualifications sectorielles; il s'appuiera sur des communautés virtuelles, des ateliers et la forte participation au programme des visites d'étude du programme Leonardo da Vinci;
- au cours de l'année 2004, le Cedefop renforcera ses indicateurs quantitatifs et qualitatifs de performance, en concordance avec la nouvelle réglementation financière, afin d'assurer un contrôle et un suivi systématiques de la progression des travaux et des résultats obtenus dans les différentes aires d'activités;
- aux principales activités correspond un budget, avec l'indication du personnel affecté aux aires et aux différentes activités, ce qui permet une transparence totale des implications financières pour le budget annuel global.

En outre

- le Cedefop continuera d'apporter une assistance technique et scientifique en réponse à des demandes spécifiques de la Commission;
- outre notre coopération actuelle avec l'ETF et Eurydice, le Cedefop renforcera sa coopération internationale avec des organisations telles que l'OCDE, l'OIT, l'UNEVOC, le Conseil de l'Europe, European Schoolnet et l'AEFP;
- le Cedefop apportera sa contribution à la Présidence irlandaise au premier semestre 2004, notamment dans le domaine de l'orientation et du conseil tout au long de la vie et de la promotion de l'accès à l'éducation et à la formation; il travaillera également sur les TIC, sur les modèles actuels et futurs d'apprentissage et d'enseignement et la technologie numérique, sur les défis futurs qui attendent les enseignants, ainsi que sur les indicateurs;
- le Cedefop apportera sa contribution à la Présidence néerlandaise et à la conférence des ministres en décembre 2004, notamment en ce qui concerne les résultats de l'étude «Lisbonne/Barcelone/Copenhague» et d'autres sujets à définir au cours de l'année 2004.

Enfin, le Cedefop aura un nouveau Directeur à partir du 1^{er} octobre 2004. Tout sera mis en œuvre pour éviter de perturber les activités du Cedefop et pour organiser un passage de témoin en douceur.

AIRE A

Développer la recherche

Les priorités à moyen terme du Cedefop pour la période 2003-2006 définissent la recherche en FEP menée aux fins des travaux du Cedefop comme une enquête interdisciplinaire systématique – tant coordonnée au niveau interne que commandée à l'extérieur – visant à acquérir et à actualiser les compétences et les connaissances et à examiner les implications de ses résultats pour la politique et la pratique.

Le tableau ci-après présente les priorités à moyen terme 2003-2006, avec les différentes périodes concernées, telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou la méthode utilisée et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Coopération dans la recherche		
(1) Développer l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra et ERO) et assurer progressivement sa pleine intégration dans le Système de gestion des connaissances (KMS) et le ReferNet	Spécialistes de la recherche appliquée en FEP au niveau national et européen, y compris dans les pays en voie d'adhésion et les pays candidats, ainsi que membres du ReferNet	
Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)	
(a) promouvoir les réseaux et la coopération sur la Toile pour le développement, la diffusion et la mise en commun des connaissances, en incluant de plus en plus les pays candidats	activité continue	Obtenir un réseau solide et structuré en tant qu'outil de communication virtuelle ou réelle. (IP) Intégrer au moins 4 ou 5 organismes ayant des capacités de recherche en FEP par État membre dans le ReferNet

<p>(b) tirer parti des ressources de recherche et participer à des projets novateurs et à des réseaux thématiques et transnationaux</p>	<p>activité continue</p>	<p>Introduire les données de recherche dans le KMS et fournir du matériel pour les publications du Cedefop. (IP) Fournir aux instituts de recherche ou aux chercheurs spécialisés l'occasion d'utiliser largement les communautés virtuelles et renforcer la coopération thématique. Assurer la gestion, le suivi, les contributions et l'analyse d'une étude de grande ampleur des objectifs et des priorités de Lisbonne, de Barcelone et de Copenhague. (IP) Réaliser tout d'abord une recherche comparative des meilleures méthodes (<i>benchmarking</i>), puis une analyse descriptive de l'avancement des travaux dans un contexte international.</p>
<p>(c) lancer des études de recherche sur des questions spécifiques définies dans le programme de travail et diffuser les résultats de la recherche</p>	<p>activité continue</p>	<p>Publier des rapports imprimés ou électroniques pour le débat sur la politique et la recherche en matière de FEP. (IP) Se concentrer davantage sur l'établissement de liens entre la recherche et les priorités politiques.</p>
<p>(d) organiser l'intégration des données de recherche et participer aux analyses comparatives dans le KMS</p>	<p>activité continue</p>	<p>Consolider l'intégration des données de recherche dans le ReferNet et le KMS. (IP) Établir une synergie entre recherche et innovation politique en utilisant les communautés virtuelles efficacement.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Rapports sur la recherche		
(2) Informer sur la situation de la recherche en matière d'éducation et de formation, en premier lieu en Europe, et indiquer les implications pour nos partenaires	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) élaborer et publier des documents de recherche sur des questions d'actualité	activité continue	Publier des travaux de recherche (en format imprimé ou électronique). (IP) Se concentrer sur les questions importantes pour l'élaboration de politiques et les priorités politiques.
(b) terminer et publier le troisième rapport sur la recherche, ainsi que le matériel d'accompagnement, sur l'évaluation et l'impact de l'éducation et de la formation et les implications pour la politique et la pratique	2003-2004	Promouvoir l'utilisation du rapport de référence, du rapport de synthèse et du synopsis (en partie en format électronique). (IP) Garantir un impact optimal des résultats de la recherche pour les politiques communautaires et nationales.
(c) préparer le quatrième rapport sur la recherche, dont le sujet sera défini en 2003-2004	2004-2006	Commencer à préparer le quatrième rapport sur la recherche fin 2004 en prenant en considération les conclusions de l'étude «Lisbonne / Barcelone / Copenhague». (IP) Définir le sujet du débat de recherche dans l'optique des objectifs pour 2010, en étroite coordination avec nos partenaires de la politique et de la recherche.
(d) créer une plate-forme virtuelle «Jeunes chercheurs en FEP», afin de renforcer leur	à partir de 2003	Ouvrir nos cercles de recherche à la participation électronique de jeunes chercheurs

participation à l'élaboration des politiques et le développement de leurs compétences		<p>(IP) Accroître de manière significative le nombre de jeunes chercheurs et stimuler les échanges en utilisant efficacement les communautés virtuelles. Doubler le nombre des membres de la communauté Jeunes chercheurs.</p>
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
Revue européenne «Formation professionnelle»		Chercheurs, décideurs politiques et praticiens de la FEP au niveau national et européen, y compris dans les pays en voie d'adhésion et les pays candidats
Période concernée PMT 2003-06		Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(3) Créer un forum à l'intention des chercheurs, des décideurs et des praticiens via la <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i>; atteindre et conserver une place de choix pour cette revue au sein de la communauté scientifique européenne des spécialistes de la FEP	activité continue	La <i>Revue</i> est gérée comme une revue scientifique professionnelle dotée d'un comité éditorial indépendant; son secrétariat est assuré par le Cedefop, qui est également éditeur en chef.
(a) publier trois numéros de la <i>Revue européenne</i> par an, selon le calendrier prévu et en étroite coopération avec son comité éditorial indépendant	3 numéros par an	Publier trois numéros (dont éventuellement des numéros thématiques) en temps voulu. (IP) Rationaliser la production et assurer la publication dans les délais prévus.
(b) accroître substantiellement le nombre d'abonnés; accorder une attention particulière aux nouveaux États membres, ainsi qu'aux États membres actuels ayant un nombre réduit d'abonnés	activité continue	Accomplir efficacement cette tâche grâce à une étude et une stratégie de marché. (IP) Assurer un contrôle régulier des abonnements, analyser les raisons du faible nombre d'abonnés et organiser

		une campagne d'abonnement. Augmenter le nombre d'abonnements payants de 15 %.
(c) inclure la <i>Revue</i> dans un «forfait d'abonnement multiproduits», également disponible par voie électronique	2003-2004	Utiliser la <i>Revue</i> comme une plate-forme et examiner les possibilités de synergie/fusion avec d'autres revues consacrées à la FEP/ au LLL. (IP) Accroître la synergie et l'impact grâce à des fusions réussies. Organiser une réunion avec les revues spécialisées européennes significatives.
(d) améliorer l'efficience de la préparation, de la production et de la publication des articles	2003-2005	Améliorer l'efficacité de la chaîne de production. (IP) Établir un rapport de rentabilité et parvenir à un équilibre entre exemplaires payants et gratuits.
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
Conférences AGORA Thessaloniki		Chercheurs, décideurs politiques et praticiens de la FEP au niveau national et européen, y compris dans les pays en voie d'adhésion et les pays candidats
		Période concernée PMT 2003-06
		Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(4) Encourager les débats de pointe sur les résultats de la recherche entre les chercheurs et nos partenaires, décideurs et praticiens		
(a) organiser des conférences Agora Thessaloniki sur des résultats de recherches spécifiques à l'intention d'un public plus large		3 conférences par an
		Diffuser les communications des conférences (version imprimée et électronique), afin d'élargir le débat sur la FEP. (IP)

		Explorer des thèmes d'actualité en coopération avec nos partenaires, contrôler la diffusion des communications des conférences.
(b) les Agoras devraient devenir une activité entraînant moins de frais et pourraient faire partie d'un «forfait d'abonnement multiproduits»	2003	<p>Inclure les Agoras dans un forfait d'abonnement multiproduits.</p> <p>(IP)</p> <p>Explorer les possibilités de participation payante, contrôler l'évolution et rendre compte des coûts et des bénéfices.</p>

Domaine d'activités 1: **Coopération dans la recherche**

L'arène de recherche du Cedefop (Cedra) favorise la mise en place d'un réseau interactif de collaboration entre les chercheurs de FEP, en vue de développer, de diffuser et de mettre en commun des connaissances spécialisées. Il joue également le rôle d'un forum permettant, d'une part, de définir les questions sur lesquelles le Cedefop peut souhaiter mener lui-même ou commander des études et des rapports et, d'autre part, d'étudier les implications des connaissances fondées sur la recherche pour les politiques et les pratiques de FEP en Europe. L'ERO (Panorama de la recherche en Europe) est l'outil de communication électronique du Cedra permettant la mise en commun des informations et ressources de recherche. La pleine intégration des bases de données de l'ERO dans le ReferNet et le KMS permet de fournir un service d'information et de communication à la communauté de recherche en Europe, ainsi qu'aux décideurs politiques et aux praticiens. En outre, une plate-forme virtuelle a été mise en place pour les jeunes chercheurs en FEP, afin de renforcer leur participation au développement de la recherche et des politiques ainsi que leurs compétences.

Les autres activités menées dans ce domaine comprennent notamment la recherche sur la détection précoce des besoins, nouveaux ou en mutation, de compétences en Europe. Cette activité vise à identifier et à prévoir les besoins de compétences et leur évolution au sein des entreprises et de la société. Une attention particulière sera accordée aux besoins de compétences au niveau des régions, des secteurs, des entreprises, des professions et de certains groupes cibles. Un réseau européen a été mis en place en 2003 pour promouvoir la coopération transnationale et l'échange en matière de méthodes et de résultats, notamment afin de traduire les résultats en politiques et en pratiques.

Suite à une demande de la Commission européenne et des Directeurs généraux de la formation professionnelle, le Cedefop coordonnera et dirigera une étude sur la contribution des systèmes de formation et d'enseignement professionnels à la réalisation des objectifs de Lisbonne.

De nouvelles activités seront organisées sur l'histoire de la FEP; ce domaine est hautement important non seulement pour comprendre les différents systèmes de FEP en Europe, mais aussi pour formuler des politiques prospectives d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Des activités de développement de l'«apprentissage lié au travail» seront entreprises, en coopération avec le groupe de travail H mis en place dans le cadre du «processus des objectifs», chargé du thème «Rendre l'apprentissage attrayant, liens avec la recherche, la vie active et la société en général». Il s'agit d'un élément important pour la mise en œuvre du processus de Copenhague.

Tâches pour 2004

- Cordonner l'intégration des bases de données de l'ERO dans le ReferNet et le système de gestion des connaissances (KMS);
- promouvoir le travail en réseau et la coopération sur la Toile pour le développement, la diffusion et la mise en commun des connaissances entre tous les partenaires et y associer de plus en plus étroitement les pays en voie d'adhésion et les pays candidats;
- rassembler du matériel de recherche sur les thèmes du KMS, en accordant une importance particulière aux questions suivantes:
 - formation professionnelle initiale,
 - formation professionnelle continue,
 - orientation et conseil pour la formation, l'emploi et l'évolution de carrière,
 - financement, investissement dans les ressources humaines,
 - formation des enseignants et des formateurs de FEP;
- animer des réseaux collaboratifs consacrés à des thèmes spécifiques:
 - réseau européen sur la détection précoce des besoins de compétences,
 - réseaux locaux pour l'apprentissage collaboratif, le développement des connaissances et la recherche,
 - développement des ressources humaines et organisations apprenantes,
 - apprentissage lié au travail et travailleurs âgés,
 - plate-forme virtuelle pour les jeunes chercheurs en FEP;
- coordonner/commander des travaux de recherche sur les sujets suivants:
 - une étude «Lisbonne/Barcelone/Copenhague» sur les objectifs fixés dans ces initiatives politiques, assurer une contribution sur la base des résultats des projets du Cedefop et de ses bases de données, analyser l'avancement des travaux, préparer la réflexion politique et les points qui seront discutés

- au niveau du Conseil pendant la Présidence néerlandaise en décembre 2004,
- les approches permettant la détection précoce des besoins, nouveaux ou en mutation, de compétences, ainsi que les résultats recueillis, également au niveau des secteurs, des régions et des professions, et leur traduction en politiques et en pratiques,
 - le développement des ressources humaines (DRH) dans le cadre des stratégies de mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie;
 - organiser les activités suivantes sur l'histoire de la FEP:
 - le suivi de la première conférence tenue en 2002,
 - en coopération avec les Archives historiques de l'Union européenne, une communauté virtuelle gérée et animée depuis Florence,
 - la préparation d'une publication sur l'histoire de la FEP, en tant que contribution éventuelle à la célébration du 30^e anniversaire du Cedefop en 2005.

Domaine d'activités 2: **Rapports sur la recherche**

Les rapports du Cedefop sur la recherche sont des publications régulières paraissant tous les trois ans, accompagnées de contributions générales et d'articles spécialisés sur l'un des thèmes du rapport. Ils visent à présenter un tour d'horizon et une analyse de l'état actuel de la recherche en FEP en Europe, y compris dans les pays en voie d'adhésion, les pays candidats et les pays non membres de l'UE. Les rapports sont conçus explicitement pour que l'on puisse en tirer des implications politiques et pratiques, et leur public dépasse donc largement la communauté des chercheurs. Le thème central de chacun des rapports est défini en étroite collaboration entre le Cedefop lui-même, la communauté des chercheurs et les partenaires du Cedefop.

Le troisième rapport sur la recherche sera publié en 2004; il portera sur le thème *Évaluation et impact de l'enseignement et de la formation* et sera consacré à l'évaluation des mesures, programmes et réformes au niveau régional, national et européen. Il vise également à évaluer l'impact des programmes ou des réformes menés dans les domaines de l'éducation, de la formation et du développement des compétences, notamment:

- l'impact positif sur la trajectoire des individus,
- l'impact sur l'efficience, la productivité et l'innovation au sein des entreprises,
- au niveau macro, l'impact sur la croissance, l'emploi/le marché du travail et l'intégration sociale,
- l'impact non financier (par ex. santé, participation sociale, citoyenneté active).

Le rapport présente également des théories, des approches, des normes et des outils méthodologiques en matière d'évaluation.

Fin 2004 débutera la préparation du quatrième rapport sur la recherche (qui sera publié en 2007). Les thèmes abordés seront définis avec les collègues du Cedefop et avec nos partenaires de la politique et de la recherche, notamment à la lumière des objectifs généraux fixés pour 2010. En outre, un groupe de pilotage externe composé de chercheurs et de partenaires sera mis en place pour définir les thèmes spécifiques, identifier les travaux de recherche menés sur ces thèmes et assurer leur pertinence pour les décideurs politiques. La préparation du quatrième rapport sur la recherche bénéficiera tout particulièrement de l'expertise et du soutien du ReferNet.

Tâches pour 2004

- Publier et promouvoir un rapport de référence contenant des contributions individuelles de chercheurs externes; des contributions sélectionnées seront publiées en format électronique;
- publier, promouvoir et diffuser le rapport de synthèse, qui s'appuie sur des travaux internes et externes et qui présente un panorama de la recherche au sens large;
- publier et diffuser quelques extraits et un synopsis du troisième rapport sur la recherche, en format imprimé et en format électronique accessible sur le site du Village européen de la formation;
- mettre en place un groupe de pilotage et consulter les collègues et les interlocuteurs du Cedefop, y compris les membres du ReferNet, pour définir les thèmes du quatrième rapport sur la recherche et identifier les travaux de recherche pertinents.

Domaine d'activités 3: *Revue européenne «Formation professionnelle»*

Le Cedefop a créé et soutient cette revue spécialisée, qui constitue un forum européen reconnu pour la présentation et la discussion critique d'études empiriques, d'analyses théoriques et d'applications politiques/pratiques des résultats de la recherche. Un comité éditorial indépendant supervise la politique et le contenu de la *Revue*, assisté par un secrétariat interne responsable de l'administration, de l'édition et des actions d'accompagnement, parmi lesquelles la diffusion et la promotion. Les nouveaux États membres sont représentés tant au comité éditorial qu'au secrétariat.

Tâches pour 2004

- Publier trois numéros de la *Revue* (version imprimée) en temps voulu, ce qui suppose un cycle continu de tâches régulières et récurrentes d'organisation, de gestion et de production;
- poursuivre les efforts engagés pour accroître le nombre des abonnements, notamment en introduisant un forfait d'abonnement multiproduits pour les produits du Cedefop incluant l'abonnement à la *Revue*;
- améliorer le cycle de production en termes d'efficience et de qualité;
- analyser et renforcer la coopération avec d'autres revues européennes ou internationales spécialisées dans le domaine de la FEP en Europe et ailleurs;
- conduire et évaluer une étude de marché et élaborer une stratégie pour accroître le nombre de numéros payants et pour mieux adapter les thèmes aux besoins des lecteurs;
- accroître la coopération avec les pays en voie d'adhésion et les pays candidats, en ce qui concerne tant l'envoi de contributions que l'intérêt manifesté par les lecteurs;
- publier un numéro spécial sur les pays en voie d'adhésion;
- préparer un rapport sur la rentabilité de la *Revue* (et d'autres publications) et rechercher un meilleur rendement de l'investissement.

Domaine d'activités 4: [Conférences Agora Thessaloniki](#)

Les conférences Agora Thessaloniki offrent un forum vaste et stimulant dans lequel les chercheurs, les acteurs politiques, y compris les partenaires sociaux et les praticiens de la FEP, peuvent se rencontrer pour un échange de vues entre eux et avec les leaders d'opinion dans le monde des arts, les médias et la société civile. Les conférences facilitent les débats de pointe et les discussions approfondies sur les défis futurs, ainsi que les réponses novatrices sur un large spectre de questions liées à la FEP.

Tâches pour 2004

- Préparer et réaliser trois conférences Agora, et assurer la diffusion correspondante, sur les sujets suivants:
 - innover dans les entreprises grâce à la FEP,
 - sport et nouvelles approches de la FEP,
 - orientation et conseil: nouvelles politiques et nouveaux instruments pour le travail et l'apprentissage tout au long de la vie;

- poursuivre les efforts pour transformer les conférences Agora en une activité n'entraînant pas de frais;
- préparer une programmation à plus long terme pour les années à venir.

Aire A: **Budget (2004 – UE-25)**
(montants en milliers d'euros)

Personnel				Total UE-25	% UE-25*	2003 UE-15 + Phare	% 2003*
A	B	C	D + local				
6,7		4,9					
Total personnel aire A (Titre 1)				1 175	13,00	1 139	13,36
Domaine d'activités 1: Coopération dans la recherche				405	7,13	186	3,22
Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche				139	2,45	265	4,59
Domaine d'activités 3: <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i>				292	5,14	347	6,00
Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki				91	1,60	99	1,72
KMS-A (Titre 3)				130	2,29	139	2,40
Total € (titre 3)				1 057	18,60	1 036	17,93
Titres 1+3				2 232		2 175	
Titres 1+2+3				2 363	14,75	2 240	14,52

* Les pourcentages sont rapportés au montant total par titre(s).

AIRE B

Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée

La compilation systématique et l'évaluation de thèmes liés à la FEP et présentant un intérêt à long terme impliquent le recours à une large variété de sources, afin de pouvoir fournir des informations mises à jour et du matériel de référence. Les rapports ainsi produits sont destinés à un public vaste et diversifié de partenaires, un accent particulier étant mis sur les rapports européens comparatifs et à orientation politique et sur les ressources de bases de données.

Le tableau ci-après présente les priorités à moyen terme 2003-2006, avec les différentes périodes concernées, telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou la méthode utilisée et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Rapports dans le cadre du KMS		
(1) Rendre compte de l'évolution de la formation et de l'enseignement professionnels dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
Système de rapports du KMS		
(a) fournir des informations globales et actualisées, classées par thèmes et permettant des renvois croisés	2004	<ul style="list-style-type: none">• Synthèses thématiques et cinq thèmes spécifiques (FEP initiale et continue, médiateurs d'apprentissage, orientation,

		<p>financement, développement des compétences et pédagogie innovante) en tant que produits nationaux et transversaux basés sur les données provenant du ReferNet, auquel seront intégrés les pays en voie d'adhésion le 1^{er} mai 2004;</p> <ul style="list-style-type: none"> • inventaire et valorisation des ressources et produits internes; • amélioration permanente de la qualité des produits; • création d'une synergie entre le soutien politique à la recherche et les thèmes traités lors du développement du KMS; • analyse comparative transversale accessible sur le site web du KMS dans le Village; • lancer six nouveaux thèmes (contexte général, développement de politiques, cadre institutionnel, compétences, validation de l'apprentissage, dimension européenne et internationale). <p>(IP) Mise en œuvre et suivi du plan directeur convenu; analyse SWOT et examen à mi-parcours des progrès réalisés et des résultats avec le CA en mai 2004.</p>
(b) publier et mettre à jour des descriptions brèves de systèmes nationaux de FEP et des rapports européens	en liaison avec la Présidence du Conseil	<p>Descriptions brèves pour les pays assurant la Présidence du Conseil (Irlande, Pays-Bas), basées sur les données provenant du ReferNet et des coordinateurs des consortiums.</p> <p>(IP) Amélioration de la pertinence pour le débat politique et pour le développe-</p>

		ment de politiques et intégration des pays en voie d'adhésion.
(c) assurer la publication électronique rapide de <i>Cedefop Info</i> , qui continuera d'être disponible sous forme imprimée	2004	<p>Thèmes/calendrier des publications en concordance avec les principaux documents politiques européens et les principaux résultats de nos travaux.</p> <p>(IP) Réorganiser <i>Cedefop Info</i> pour en faire un outil plus facilement accessible aux praticiens à différents niveaux. Augmenter le nombre des destinataires de 15 %.</p>
Rapports sur les politiques		
(d) publier le deuxième rapport sur les politiques (thème: «apprendre pour l'emploi»)	printemps 2003	<p>Poursuivre la diffusion du rapport (format imprimé et électronique).</p> <p>(IP) Porter les résultats et les conclusions à l'attention des partenaires et encourager leur utilisation dans des conférences.</p>
(e) préparer et publier le troisième rapport sur les politiques	2004-2006	<p>Sélectionner le thème central et les thèmes spécifiques avec les partenaires et assurer des approches parallèles avec le Rapport sur la recherche.</p> <p>(IP) S'adapter aux exigences de l'évolution politique, notamment aux processus politiques liés aux objectifs pour 2010. Assurer la liaison avec les rapports sur la recherche et l'étude spéciale sur l'évaluation des objectifs de Lisbonne.</p>

PUBLIC VISÉ		
Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie (LLL)		
(2) Promouvoir l'apprentissage et le développement des compétences tout au long de la vie	Ensemble des acteurs de la FEP	
<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>		
(a) préparer et organiser une conférence internationale sur l'apprentissage tout au long de la vie (LLL – <i>lifelong learning</i>)	2003	Organisé en juin 2003.
(b) publier un ouvrage de référence clé sur le LLL à l'issue de la conférence internationale susmentionnée	début 2004	Rapport (format imprimé et électronique). (IP) Veiller à la pertinence pour les acteurs politiques.
(c) lancer une enquête Eurobaromètre sur le LLL, analyser et publier des résultats	2003-2004	Analyse complète des données et rapport (format imprimé et électronique); répétition de l'Eurobaromètre en 2004 pour une analyse comparative concise incluant les nouveaux États membres. (IP) Utiliser les résultats et renforcer la pertinence politique, notamment grâce aux données entrées dans le KMS.
<i>Développement des compétences</i>		
(d) publier des recommandations concernant les profils de compétences en TIC et soutenant les programmes centrés en particulier sur certaines industries utilisatrices et PME,	quatrième trimestre 2003	Poursuivre la diffusion du rapport sur les compétences en TIC dans de nombreux secteurs économiques (TIC, automobile/aéronautique, banque/finance, médias/graphisme) en format imprimé et électronique.

<p>et coorganiser une conférence finale sur les profils de compétences et les types de formation correspondants</p>		<p>(IP) Atteindre autant d'acteurs de la FEP que possible en Europe; contrôler la mise en œuvre de ces recommandations dans les systèmes nationaux et les secteurs européens.</p>
<p>(e) contribuer à l'élaboration de recommandations pour la validation des profils et des programmes, Comité des normes européennes en informatique (<i>European Level Standards Committee in Informatics</i>) (CEN/ISSS)</p>	<p>fin 2003</p>	<p>En étroite coopération avec le CEN/ISSS (Comité européen de normalisation / Système de normalisation de la société de l'information), évaluer les expériences et diffuser les bonnes pratiques auprès des autres secteurs.</p> <p>(IP) Autres recommandations européennes en matière de profils, de compétences et de programmes dans différents secteurs économiques – voir ci-dessus – et mise en œuvre au niveau des systèmes nationaux de FEP.</p>
<p>e-learning</p>		
<p>(f) contribuer au processus de revalorisation des enseignants et des formateurs au sein de grands domaines prioritaires de la politique communautaire (apprentissage électronique, apprentissage non formel, évolution de carrière pour les enseignants...)</p>	<p>2003-2005</p>	<p>Une série de rapports sur l'impact des TIC sur les nouveaux paramètres pour la professionnalisation des enseignants et des formateurs et sur le rôle de l'apprentissage non formel dans la qualification des enseignants et des formateurs.</p> <p>(IP) Garantir un impact sur les stratégies nationales visant à accroître le savoir et les résultats des formateurs.</p>
<p>(g) soutenir la création d'un observatoire de l'apprentissage électronique (<i>e-learning</i>), ainsi que d'un forum <i>e-skills</i> en collaboration avec la Commission européenne</p>	<p>2003-2004</p>	<p>Suivi du projet de recherche DELOS; participation à un partenariat public-privé en vue de créer un observatoire durable de l'<i>e-learning</i> soutenant la DG Éducation et culture; contribution au Forum <i>e-skills</i> coordonné par la</p>

		DG Entreprises (communauté virtuelle, bulletin d'information <i>e-skills</i> , rapport final); préparation et organisation d'une conférence sur les <i>e-skills</i> à Thessalonique en juin 2004. (IP) Mettre en place un observatoire durable dans le cadre d'un partenariat public-privé. Gérer la communauté virtuelle <i>e-skills</i> , contribuer au forum <i>e-skills</i> et reprendre les résultats dans le KMS; diffuser l'ensemble des résultats sous forme électronique et imprimée pour les débats politiques à venir et l'adaptation des programmes nationaux.
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
Exemples choisis de bonnes pratiques		
(3) Fournir un panorama d'exemples de bonnes pratiques et permettre l'accès électronique		Ensemble des acteurs de la FEP, en veillant à l'intégration des pays candidats en coopération avec l'ETF
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) assurer la maintenance d'une base électronique thématique d'exemples choisis de bonnes pratiques en relation avec le LLL et d'autres activités soutenues par la Communauté, en intégrant les pays candidats en coopération avec l'ETF	2003-2005	En coopération avec la Commission, les agences nationales Leonardo da Vinci, l'ETF et d'autres partenaires ou organisations, telle l'AEFP, créer une base de données et une communauté virtuelle; assurer l'accès électronique et veiller à la diffusion. (IP) Enrichir les partenaires grâce à l'accès virtuel à des exemples choisis de bonnes pratiques.

<p>(b) exploiter et diffuser les activités menées au titre du programme LdV II à des fins de valorisation, notamment dans le domaine de la mobilité</p>	2003-2005	<p>En coopération avec la DG Éducation et culture – également les exemples choisis de bonnes pratiques (voir plus haut); ces activités seront menées par l'aire C (C, 3, b).</p>	
<p>(c) élargir le TTnet et fournir un guide des ressources <i>e-learning</i> à l'usage des professionnels de la FEP, qui couvrira l'ensemble des États membres et des pays candidats</p>	2003-2005	<p>Procéder à la dynamisation nécessaire du TTnet et à sa meilleure articulation avec les objectifs futurs et le processus de Copenhague; renforcer la synergie avec le domaine d'activités 4 de l'aire B, ainsi qu'avec le KMS.</p> <p>Renforcer la coopération et le travail en réseau au niveau national et européen; soutenir le projet e-TTnet et le plan d'action <i>e-learning</i>.</p> <p>(IP)</p> <p>Accroître l'impact du TTnet sur les qualifications et les compétences des enseignants et formateurs de FEP.</p> <p>Renforcer les liens avec le ReferNet.</p>	
<p>PRIORITÉS À MOYEN TERME</p> <p>Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP</p>		<p>PUBLIC VISÉ</p>	
<p>(4) Promouvoir une approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP d'ici à 2010</p>			<p>Travail en coopération étroite avec la Commission européenne et d'autres acteurs de la FEP</p>
<p>(a) organiser une assistance technique à l'intention des groupes de travail et créer des plates-formes virtuelles sur chacune des priorités spécifiques de la FEP, telles qu'elles sont fixées dans la</p>	<p>Période concernée PMT 2003-06</p>	<p>Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)</p> <p>Le Cedefop apportera son assistance à la coopération renforcée en matière de FEP et au «processus des objectifs», ainsi qu'aux groupes de travail thématiques créés par la Commission.</p>	

<p>résolution sur le renforcement de la coopération et demandées dans le rapport sur les objectifs concrets</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer la dimension européenne dans la FEP et faciliter et promouvoir la mobilité • contribuer à la transparence et à l'intégration des instruments existants dans un cadre unique, faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications et promouvoir la transférabilité • apporter une assistance au développement des compétences et des qualifications au niveau sectoriel en renforçant la coopération, notamment en associant activement les partenaires sociaux • contribuer à l'élaboration de principes communs concernant la validation de l'apprentissage non formel • promouvoir la coopération en matière d'assurance qualité • contribuer à la détection des besoins de formation et des nouvelles compétences des enseignants et des formateurs, ainsi qu'aux actions <i>e-learning</i> • apporter une assistance au niveau des politiques et des pratiques d'information, d'orientation et de conseil 		<p>(IP) Contribuer efficacement au succès du processus de Copenhague.</p> <p>L'assistance comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une assistance sur le contenu des groupes de travail techniques et des groupes d'experts, grâce à une expertise interne et externe • le développement et l'animation de communautés virtuelles en liaison avec le KMS du Cedefop, notamment l'assistance au processus de coopération renforcée. Le ReferNet devrait aussi apporter sa contribution • l'animation, l'analyse, l'évaluation et les rapports sur les résultats des groupes de travail et des communautés virtuelles. Les analyses transversales, basées sur les thèmes du KMS, devraient profiter de ces rapports • l'analyse des produits, y compris des activités en réseau du projet (e)TTnet et la diffusion des résultats à l'ensemble des partenaires grâce aux moyens électroniques du Cedefop. <p>(IP) Organiser une synergie optimale de nos instruments de soutien (électroniques) et apporter une contribution de haute qualité aux groupes de travail, grâce aux communautés virtuelles, au KMS et au Village européen de la formation.</p>
---	--	---

(b) soutenir les objectifs concrets futurs de l'UE également dans le domaine de la mobilité	2003-2005	Soutien aux activités liées à la mobilité au niveau de l'UE (voir aussi aire C). (IP) Contribution de haute qualité au processus de travail de l'UE et reprise par le KMS du Cedefop.
---	-----------	--

Domaine d'activités 1: **Rapports dans le cadre du système de gestion des connaissances (KMS)**

Depuis 2002, le Cedefop développe une démarche systématique de rapports sur les politiques et les mesures de FEP en accordant la priorité à l'apprentissage tout au long de la vie. À l'heure actuelle, les composantes de ce système de rapports revêtent une multiplicité de formes (traditionnelles sur papier, ou nouvelles basées sur les TIC) et comprennent plusieurs produits consacrés du Cedefop (par exemple, les descriptions brèves des systèmes nationaux de FEP, ou le rapport du Cedefop sur les politiques de formation). En 2003, le Cedefop a entrepris de développer un système de gestion des connaissances (KMS) global et thématique accessible sur la Toile, qui réunit à la fois ces activités et toutes les autres activités de collecte, de traitement et de diffusion des informations et des connaissances menées au Cedefop en une ressource intégrée transversale.

Tâches pour 2004

- En utilisant le matériel livré par le ReferNet et d'autres sources (Eurydice et OCDE notamment), ou provenant de ressources/bases électroniques d'informations internes, ou encore de la recherche, étayer le débat sur les thèmes suivants:
 - financement, investissement dans les ressources humaines,
 - orientation et conseil pour la formation, l'emploi et l'évolution de carrière;
- évaluer et analyser le matériel fourni par le ReferNet et les informations provenant d'autres sources (telles que le TTnet) concernant les thèmes suivants:
 - formation professionnelle initiale,
 - formation professionnelle continue,
 - formation des enseignants et formateurs de FEP,
 - développement des qualifications et des compétences et pédagogie innovante;

- stabiliser une structure commune qui soit utilisée pour le KMS (11 thèmes) et pour les synthèses thématiques et qui couvre l'ensemble des thèmes de manière concise. Les informations seront collectées à travers le ReferNet. Les synthèses thématiques servent de cadre directeur pour préparer les descriptions brèves des systèmes nationaux de FEP; préparer une publication électronique régulièrement mise à jour pour tous les États membres plus l'Islande et la Norvège, ainsi qu'une publication imprimée pour les pays assurant la Présidence du Conseil, à savoir:
 - l'Irlande (début 2004),
 - les Pays-Bas (mi-2004);
- intégrer progressivement les nouveaux États membres dans le système de rapports du KMS (synthèses thématiques et 11 thèmes spécifiques), en étroite coopération avec l'ETF et les pays en voie d'adhésion;
- consolider les activités de coopération entre le Cedefop, Eurydice et l'ETF, et entre le Cedefop et les organisations internationales concernées (telles que l'OCDE, l'OIT, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, l'AEFP et European Schoolnet) dans le cadre du KMS et grâce à la création d'un consortium d'organisations internationales;
- diffuser le deuxième rapport du Cedefop sur les politiques de formation, assurer le suivi de cette publication et préparer le troisième rapport sur les politiques de formation à la lumière des résultats de l'*«étude Maastricht»*;
- préparer deux rapports sur les principaux événements actuels dans la FEP pour la réunion des DGFP sous chacune des Présidences du Conseil de l'UE (et en assurer la diffusion via le site du Village).

Domaine d'activités 2: **Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie**

Conformément aux priorités de la politique européenne, les priorités du Cedefop pour 2003-2006 définissent un objectif de portée générale: favoriser l'émergence d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (*life-long learning – LLL*) dans une Union européenne élargie. Des activités ont été programmées pour accompagner les Présidences du Conseil de l'UE en 2004.

En 2004, les actions porteront en priorité sur le développement des compétences dans un espace européen du LLL et sur la promotion de l'apprentissage électronique.

Tâches pour 2004

Éducation et formation tout au long de la vie (Lifelong learning – LLL)

- Élaborer une analyse Eurobaromètre en profondeur du LLL et préparer des rapports brefs et des rapports complets pour publication en format imprimé et électronique. Une répétition de l'Eurobaromètre 2003 en 2004 incluant les nouveaux États membres sera envisagée avec la DG Éducation et culture;
- publier un document de référence sur le LLL en tant que résultat de la conférence de 2003 sur le LLL, centré sur des questions hautement pertinentes pour le développement futur des politiques, de la recherche et des pratiques;
- organiser le suivi des rapports sur le LLL, qui s'appuiera sur le rapport intermédiaire présenté au Conseil du printemps 2004, afin d'assurer la cohérence entre les processus de Copenhague, des objectifs et du LLL, et sur les rapports des partenaires sociaux concernant leur accord cadre;
- établir une coopération avec l'OCDE sur les cadres nationaux de qualifications et l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Développement des compétences

- Coopérer avec le consortium Career Space pour:
 - la définition de profils de compétences en TIC dans les métiers des médias/ graphisme, de l'industrie automobile/aéronautique et de la banque/finance,
 - l'élaboration de recommandations pour le développement de programmes destinés à des formations non universitaires dans les secteurs correspondants,
 - l'achèvement d'un nouveau site sur la Toile pour les métiers et secteurs visés (voir aussi aire C, domaine d'activités 3);
- organiser des ateliers avec le CEN/ISSS en vue de valider les profils de compétences en TIC développés avec Career Space pour une série d'autres secteurs et branches. Voir comment établir des liens avec l'approche sectorielle du processus de Copenhague;
- apporter un soutien au forum *e-skills* grâce à l'animation d'une communauté virtuelle *e-skills* et à l'intégration des données dans le système de rapports, valoriser les produits *e-skills* dans le cadre du KMS du Cedefop;
- animer une conférence *e-skills* en juin 2004 à Thessalonique – faisant suite au sommet *e-skills* 2002 de Copenhague –, afin de boucler le débat avec les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens sur les résultats du Forum *e-skills* mis en place par la DG Entreprises et soutenu par le Cedefop.

e-learning

- Suite donnée au projet e-TTnet, qui bénéficie d'une aide au titre du plan d'action *e-learning*:
 - inventaire des pratiques novatrices,
 - système de compétences,
 - portail sur la Toile et guide des ressources,
 - élaboration de scénarios,
 - indicateurs,
 - apprentissage collaboratif,
- participation active à la mise en place d'un observatoire durable de l'*e-learning*, de préférence dans le cadre d'un partenariat public-privé,
- participation active au débat sur la qualité de l'*e-learning*, grâce à l'organisation d'un «Forum européen sur la qualité de l'*e-learning*», qui réunira les acteurs compétents; exploitation envisagée pour le KMS du Cedefop;
- suite donnée à d'autres e-projets au titre du plan/programme d'action *e-learning*:
 - phase finale du projet DELOS visant à créer un observatoire de l'*e-learning* en Europe,
 - poursuite du projet sur la qualité dans l'*e-learning* visant à développer un cadre durable pour la qualité dans ce domaine utilisant la technologie,
 - activités d'observation concrète de l'*e-learning* avec un consortium de recherche utilisant le Village comme plate-forme.

Domaine d'activités 3: **Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques**

À la demande de la Commission européenne, le Cedefop a commencé à établir les structures permettant la construction de bases de données contenant des exemples choisis de bonnes pratiques dans le domaine de la FEP, notamment dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et des activités menées au titre du programme Leonardo da Vinci ou de certaines initiatives communautaires.

En parallèle, afin d'alimenter ces bases de données et d'en diffuser les résultats, le Cedefop procédera en 2004 à la consolidation des réseaux existants et à l'établissement de nouveaux réseaux thématiques.

Tâches pour 2004

Bases de données

- Commencer la mise en place d'une base de données, en coopération avec les services de la Commission, les agences nationales Leonardo da Vinci, l'ETF et d'autres partenaires, tels que l'AEFP (Association européenne pour la formation professionnelle) et European Schoolnet;
- lancer les travaux pour le développement d'une base de données sur les ressources *e-learning* liée à la base de données sur les possibilités d'apprentissage et au portail *e-learning* de la Commission européenne, et l'intégrer dans le Forum *e-learning*, mis en place avec les services de la Commission européenne;
- lancer d'autres bases de données, le cas échéant, en tant que produits des groupes de travail techniques et d'experts relevant du processus des Objectifs, du LLL et du processus de Copenhague, telles que l'orientation ou la mobilité, ou rénover des bases existantes, comme la Maison des partenaires sociaux dans le Village européen de la formation.

Activités en réseau

TTnet

En 2004, la priorité sera donnée aux activités menées par le réseau pour apporter une contribution à l'assurance qualité au titre de la Résolution du Conseil «Éducation» faisant suite à la déclaration de Copenhague («prêter attention aux besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs»), ainsi qu'à l'amélioration de la formation des enseignants et des formateurs dans l'enseignement professionnel au titre du «processus des objectifs». Enfin, des initiatives seront lancées pour étendre le réseau à de nouveaux pays. C'est dans ce cadre que s'inscriront les activités suivantes:

- procéder à une analyse des nouvelles compétences exigées des enseignants et formateurs dans la formation et l'enseignement professionnels pour la société de la connaissance;
- l'assurance qualité et les besoins de formation des enseignants et formateurs (étude terminée en 2003); validation de ses résultats par le réseau et détection des meilleures pratiques et des outils associés (par exemple, l'autoévaluation);
- développer l'indicateur «investissement dans les enseignants et les formateurs», en collaboration avec le groupe de travail sur la qualité;
- renforcer la représentativité nationale au sein du réseau, à savoir en associant activement les pouvoirs publics et les acteurs privés;
- développer des synergies avec les réseaux existants qui poursuivent des buts et des objectifs similaires (notamment la FEFD – Fédération européenne pour la formation et le développement);

- mobiliser plus activement les réseaux nationaux en vue d'identifier et d'analyser les pratiques novatrices, de partager l'expérience et de promouvoir l'apprentissage commun sur les thèmes clés liés au perfectionnement professionnel des enseignants et des formateurs;
- harmoniser et valoriser les résultats de l'analyse thématique des pratiques pour mettre en lumière les questions transnationales d'intérêt commun concernant les métiers de la formation au sein et hors du réseau;
- optimiser les flux d'information et la communication au sein du réseau, en développant un outil de collaboration interactive pour le réseau, complété par une large plate-forme virtuelle accessible à la communauté des professionnels de la FEP, afin de nourrir le débat sur les questions clés liées à la professionnalisation des enseignants et des formateurs;
- étendre le réseau pour y associer les pays en voie d'adhésion et rechercher une coopération et une synergie avec d'autres réseaux tels que l'ENTEP (Réseau européen des politiques de formation des enseignants);
- le TTnet devra être dynamisé et fonctionner en synergie plus étroite avec le processus des Objectifs futurs et le processus de Copenhague. Des liens plus étroits seront établis avec le ReferNet et avec le domaine d'activités 4 de l'aire B, ainsi qu'avec le KMS.

Domaine d'activités 4: *Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP*

Le Cedefop fournit sur demande diverses formes d'assistance et de soutien à ses partenaires sur toute une série de questions et de tâches. Considérées dans leur ensemble, ces activités contribuent à l'ouverture d'un espace européen de la FEP, sur la réalisation duquel la Commission européenne s'efforce de faire d'importantes avancées d'ici à 2010 dans le cadre global du processus de Bruges/Copenhague et du processus des Objectifs futurs.

Tâches pour 2004

- Le Cedefop apportera une assistance horizontale:
 - en fournissant un soutien général, scientifique et technique aux groupes techniques sur le renforcement de la coopération en Europe et en participant à leurs réunions,
 - en facilitant la communication et la coopération des groupes de travail, y compris par l'utilisation de communautés virtuelles, avec les partenaires appropriés et intéressés à tous les niveaux,

- en contribuant et en participant aux séminaires ad hoc organisés en 2004 au niveau européen.

L'assistance apportée dans chaque thème prioritaire comprendra en particulier:

- le développement de la dimension européenne par la mobilité, les partenariats et autres initiatives transnationales;
- l'amélioration de la transparence, de l'information et de l'orientation:
 - amélioration de la transparence en rationalisant les outils et en intégrant les instruments dans un cadre unique,
 - renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques soutenant l'information, l'orientation et le conseil,
 - étude des lignes directrices existantes sur la qualité et des critères pour l'orientation et présentation des actions possibles;
- la reconnaissance des compétences et des qualifications, y compris par un système de transfert d'unités capitalisables entre les programmes – transfert européen d'unités capitalisables dans la FEP:
 - en étudiant des principes communs de certification pour les qualifications et un système de transfert d'unités capitalisables pour la formation et l'enseignement professionnels,
 - en dirigeant les deux études lancées en septembre 2003 respectivement sur les systèmes d'unités capitalisables et sur les zones de confiance mutuelle, et en contribuant à une autre étude qui devrait être lancée par la Commission en 2004 (à définir),
 - en facilitant et en participant à des téléconférences et réunions régulières sur la communauté virtuelle relative au transfert d'unités capitalisables dans la FEP,
 - en soutenant le développement des qualifications et des compétences au niveau sectoriel, notamment avec les partenaires sociaux, et en fournissant un inventaire des initiatives et une base de données, entre autres avec le soutien de communautés virtuelles pour l'apport, l'échange et la diffusion de connaissances,
 - en élaborant des principes communs pour la validation de l'apprentissage non formel ou informel en vue de garantir une meilleure compatibilité,
 - en dressant, en collaboration étroite avec la DG Éducation et culture, un inventaire des pratiques et en créant une méthodologie de reconnaissance et de validation de l'apprentissage non formel et informel dans la FEP, en coopération avec la Fondation européenne de Dublin;
- l'encouragement des États membres à améliorer l'assurance qualité à travers des échanges de modèles et de méthodes:
 - en fournissant une expertise sur des sujets spécifiques du Programme de

travail 2004 (par exemple, modèles et pratiques pour l'assurance qualité, indicateurs et autoévaluation...),

- en soutenant les initiatives de développement de réseaux,
- en analysant des études de cas nationales relatives à la mise en œuvre du cadre d'assurance qualité,
- en procédant à des analyses comparatives de l'utilisation d'indicateurs de qualité et de normes dans les États membres,
- en organisant une visite d'étude sous la forme d'une «évaluation par les pairs» sur l'assurance qualité,
- en organisant des activités de suivi thématique du programme LdV en liaison avec les projets sur l'assurance qualité dans la FEP,
- en mettant en place une structure de rapports sur les politiques et les actions d'assurance qualité dans les États membres;
- l'assistance apportée à la définition des besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs en liaison avec les travaux du groupe A «Améliorer la formation des enseignants et formateurs» du processus des Objectifs grâce à:
 - la définition d'un socle de critères et méthodes communs pour l'identification des besoins pédagogiques des enseignants/formateurs dans le FEP,
 - l'identification de critères de qualité communs pour la qualification des enseignants et formateurs dans différents environnements d'apprentissage, avec une référence particulière aux tuteurs dans les systèmes d'apprentissage;
- conjointement avec la DG Éducation et culture, le Cedefop dirigera en 2004 une étude de haut niveau Lisbonne/Barcelone/Copenhague en tant qu'activité transversale et il en assurera le suivi (voir aire A, domaine d'activités 1);
- les informations et le soutien apportés au groupe de coordination du processus de Copenhague, au Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et aux Directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP);
- la cohérence systématique assurée entre la structure thématique et l'analyse au sein du KMS, le processus de Copenhague/des Objectifs futurs, les réseaux et communautés thématiques du programme Leonardo da Vinci et les communautés ouvertes du Village, dont les communautés transversales telles que celles consacrées au LLL, aux exemples choisis de bonnes pratiques et à la qualité (pour une vue d'ensemble, se reporter à l'annexe I).

**Aire B: Budget (2004 – UE-25)
(montants en milliers d'euros)**

Personnel				Total UE-25	% UE-25*	2003 UE-15 + Phare	% 2003*
A	B	C	D + local				
14,8		7,1					
Total personnel aire B (Titre 1)				1 856	20,54	1 680	19,71
Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)				211	3,71	197	3,41
Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie				251	4,42	272	4,72
Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques				361	6,35	369	6,39
Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP				341	6,00	323	5,58
KMS-B (Titre 3)				191	3,36	191	3,31
Total € (titre 3)				1 355	23,84	1 352	23,40
Titres 1+3				3 211		3 032	
Titres 1+2+3				3 425	21,38	3 175	20,46

* Les pourcentages sont rapportés au montant total par titre(s).

AIRE C

Échanges et soutien aux partenaires

Les travaux de cette aire d'activités visent à encourager la discussion, l'échange et l'apprentissage mutuel via le programme de visites d'étude, qui est administré par le Cedefop pour le compte de la Commission et à travers lequel est mis en œuvre le programme Leonardo da Vinci. Cette aire porte également une responsabilité particulière dans la coordination de l'intégration sans heurts des pays candidats dans l'ensemble des activités du Cedefop.

Le tableau ci-après présente les priorités à moyen terme 2003-2006, avec les différentes périodes concernées, telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou la méthode utilisée et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Programme de visites d'étude LdV II		
(1) Organiser des échanges et stimuler la compréhension commune sur des thèmes importants d'intérêt partagé	Ensemble des responsables de politiques de FEP et de leur mise en œuvre dans les 31 pays participants	
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) gérer, pour le compte de la Commission européenne, le programme de visites d'étude du programme Leonardo da Vinci II	activité continue	Organiser des visites d'étude en collaboration étroite avec la Commission européenne et les responsables nationaux de liaison. (IP) Organiser environ 65 visites d'étude pour 731 participants dans plus de 20

<p>Le développement ultérieur du programme de visites d'étude sera centré sur:</p>		<p>pays européens. Recevoir les rapports de fin de visite et les questionnaires individuels et procéder à l'évaluation annuelle.</p>
<p>(b) le renforcement des liens et de la synergie avec le programme LdV II</p>		<p>Conformément aux priorités du programme LdV II et au plan directeur 2004-2006. (IP) Assurer la continuité en organisant des visites d'étude sur les mêmes priorités que dans le programme Leonardo da Vinci.</p>
<p>(c) l'extension des outils de gestion et d'enquête en vue d'une mise en œuvre plus efficace des visites d'étude</p>		<p>Réalisé</p>
<p>(d) une association plus forte des pays candidats dans le programme</p>		<p>Réalisé</p>
<p>(e) l'aide à la participation de groupes tels que les partenaires sociaux, pour lesquels il n'existe pas d'autre programme communautaire</p>		<p>Obtenir des résultats en conformité avec le rapport présenté par les partenaires sociaux sur cette question en 2002 (réunion annuelle à Berlin). (IP) Augmenter la participation des partenaires sociaux d'au moins 10 %.</p>
<p>(f) la diversification des visites d'étude, notamment au niveau du contenu, de manière à répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles et à développer les priorités des politiques communautaires de l'éducation et de la formation professionnelle</p>		<p>Établir un lien avec les résultats des groupes de travail dans le processus de coopération renforcée. (IP) Concentrer les visites sur des sujets spécialisés et faire en sorte que les participants s'intéressent activement à d'autres services (Village, communautés virtuelles, <i>Cedefop Info...</i>).</p>

(g) la promotion de réseaux entre les participants aux visites d'étude		Cet aspect sera pris en considération lors de la préparation du 20 ^e anniversaire du Cedefop en 2005.
PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Intégration des pays en voie d'adhésion		
(2) Coordonner et favoriser l'intégration sans heurts des pays en voie d'adhésion et des pays candidats dans les politiques de FEP et dans les activités du Cedefop		Ensemble des acteurs de la FEP dans les pays en voie d'adhésion et les pays candidats
Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)	
(a) mettre en application le plan de familiarisation, comme convenu avec la Commission européenne et en coopération avec l'ETF	2003	Réalisé
(b) préparer des rapports sur le processus de familiarisation et l'utilisation de la subvention Phare	2004	Complémentarité des deux agences – groupe de travail conjoint Cedefop-ETF (2 réunions). (IP) Élaboration et mise en œuvre d'un programme de familiarisation pour les pays candidats restants (Bulgarie, Roumanie et Turquie).
(c) mettre en œuvre l'accord de coopération avec l'ETF	activité continue	Méthode de travail en coopération et mise en œuvre de la stratégie d'entrée/de sortie pour les pays en voie d'adhésion. (IP) Mise en œuvre de l'accord et de son suivi. Rapport au Parlement européen en octobre 2004.
(d) préparer et assurer le suivi de l'intégration de quelque 10 pays	2003-2004	Sur la base du rapport au Conseil d'administration (octobre 2003) et du

au sein du Cedefop	document sur la stratégie de sortie/d'entrée, organiser l'intégration sans heurts des pays en voie d'adhésion	
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
Assistance et service aux partenaires		
(3) Améliorer l'assistance et les services offerts à nos partenaires	Ensemble des acteurs de la FEP représentés au Conseil d'administration	
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) exploiter les activités menées au titre du programme LdV à des fins de valorisation, notamment dans le domaine de la mobilité	activité continue	<p>Rapport sur l'évolution des programmes de mobilité existants et leur évaluation, synergie avec les exemples choisis de bonnes pratiques. (IP)</p> <p>Introduire au moins 200 exemples choisis de bonnes pratiques dans notre base de données et inciter nos partenaires à participer.</p>
(b) assister la Commission dans la valorisation du programme LdV et la préparation de nouveaux programmes	activité continue	<p>Soutenir la Commission dans la mise en œuvre de l'exercice de valorisation en contribuant entre autres au suivi thématique et aux approches sectorielles. (IP)</p> <p>Promouvoir la synergie et la cohérence avec la base de données sur les exemples choisis de bonnes pratiques et avec le KMS.</p> <p>Apporter une contribution à la conférence et à l'exposition organisées sous la Présidence néerlandaise en décembre 2004.</p>
(c) encourager activement la participation nationale aux	activité continue	Utilisation plus intense et participation accrue au KMS et aux groupes et

réseaux et aux groupes de travail thématiques		<p>communautés électroniques, ainsi qu'au ReferNet.</p> <p>(IP)</p> <p>Accroître la participation nationale au KMS de l'UE et veiller à ce qu'au moins cinq grands partenaires, outre le coordinateur du consortium national, participent au ReferNet.</p>
(d) développer davantage l'utilisation du Cedefop (par ses partenaires) en tant que plate-forme et outil d'action	activité continue	<p>Intégrer les partenaires dans les communautés virtuelles.</p> <p>(IP)</p> <p>Organiser la synergie entre le ReferNet, les communautés virtuelles et le site du Village, ainsi qu'un contrôle de qualité fin 2004.</p>
(e) renforcer les liens avec les organisations de partenaires sociaux et le dialogue social à différents niveaux	activité continue	<p>Ateliers et visites d'étude spécifiques; revoir la structure et le contenu de la maison des partenaires sociaux sur le site du Village; soutien au dialogue social à tous les niveaux, en coopération avec les partenaires sociaux au Conseil d'administration; soutenir et établir des liens clairs avec l'approche sectorielle dans le processus de Copenhague; examiner avec les autres agences (Dublin, Bilbao, ETF) les moyens de soutenir le dialogue social dans les pays en voie d'adhésion et aider ces pays à s'intégrer dans le dialogue social européen.</p> <p>(IP)</p> <p>Établir des voies et des procédures permettant d'apporter un soutien organisé à la réalisation du programme de travail du dialogue social et des souhaits communs des organisations sectorielles.</p>

Domaine d'activités 1: **Programme de visites d'étude LdV II**

Le programme de visites d'étude, créé en 1985, est géré par le Cedefop depuis ses débuts. Le Cedefop administre le programme en coopération étroite avec les responsables nationaux de liaison (RNL) de chacun des pays et apporte son assistance pour le développement du contenu des visites d'étude, pour la documentation, ainsi que pour la formation et l'évaluation. Cela implique chaque année un cycle régulier et récurrent de planification du programme, de sélection et de préparation, de gestion financière et d'évaluation/révision.

Les thèmes clés pour les visites d'étude de 2004 sont les suivants:

- rendre la formation professionnelle plus attractive pour les jeunes,
- accroître la participation des adultes à la formation,
- orientation et conseil,
- qualité de la formation professionnelle initiale,
- approche sectorielle, en particulier dans les secteurs des transports, de la banque/finance et de l'industrie alimentaire,
- rôle des universités et autres établissements d'enseignement supérieur dans la formation professionnelle,
- reconnaissance des compétences et des qualifications,
- défis pour les enseignants et les formateurs,
- travailleurs âgés: entretenir et mettre à jour leurs compétences pour les aider à trouver et à conserver un emploi,
- groupes sociaux défavorisés: lutter contre l'exclusion sociale,
- développer l'entrepreneuriat, et notamment l'esprit d'entreprise parmi les jeunes,
- 2004: Année européenne de l'éducation par le sport.

Tâches pour 2004

- Organiser environ 65 visites d'étude pour quelque 731 participants dans plus de 20 pays européens;
- étendre la participation aux visites d'étude:
 - des partenaires sociaux,
 - des nouveaux États membres;
- organiser un atelier de synthèse sur les PME et les nouvelles technologies (Riga, juin);
- renforcer la synergie avec d'autres actions relevant du programme LdV II et la participation aux réunions du comité LdV II;
- continuer d'améliorer l'efficience en associant les RNL aux outils de gestion et

d'évaluation pour les visites d'étude à travers un groupe de travail et le système web de gestion, en accordant une attention particulière au vademecum pour les RNL et à la valeur ajoutée des visites d'étude;

- encourager les participants à prendre part aux visites d'étude à diverses communautés virtuelles soutenant les thèmes susmentionnés;
- organiser la visite annuelle statutaire (France, mars), qui sera centrée sur l'analyse des résultats et la programmation pour 2005;
- préparer l'avenir du programme dans le contexte de son 20^e anniversaire en 2005 et de la prochaine génération de programmes communautaires.

Domaine d'activités 2: **Intégration des pays en voie d'adhésion**

Depuis 1999, des accords bilatéraux ont été passés avec les pays candidats, qui leur permettent de participer de plein droit aux activités des agences européennes travaillant dans les domaines appropriés, notamment le Cedefop. La subvention Phare spéciale a contribué au processus de familiarisation, qui a été réalisé en coopération étroite avec l'ETF. En 2004, dix nouveaux États membres rejoindront l'Union européenne.

Les activités prioritaires du Cedefop concernant les futurs États membres seront les suivantes:

- intégrer avec succès ces pays dans le Conseil d'administration du Cedefop, auquel ils participent déjà en tant qu'observateurs actifs;
- réaliser, en étroite coopération avec l'ETF, la sortie de ces pays de l'ETF et leur intégration dans les activités du Cedefop (voir annexe V) et participer au groupe de travail conjoint ETF/Cedefop;
- valoriser les résultats du processus de familiarisation dans toutes les aires d'activités du Cedefop;
- associer efficacement les partenaires et les acteurs des futurs États membres à nos travaux.

Pour les pays candidats restants (Bulgarie, Roumanie et Turquie), le Cedefop continuera

- d'assurer un flux et un échange mutuels d'informations;
- de les associer activement (en tant que participants et hôtes) au programme de visites d'étude;
- de préparer leur intégration dans les communautés virtuelles;
- de planifier, en coopération avec l'ETF, la meilleure répartition possible des tâches et des financements (le Cedefop n'est pas autorisé à utiliser une part de sa subvention normale hors de l'UE).

De manière générale, le Cedefop

- assurera le suivi et l'évaluation financière de l'accord Phare;
- définira, en concertation avec la DG Élargissement, la meilleure stratégie pour l'élargissement futur et le financement des activités de familiarisation (probablement via l'ETF).

Domaine d'activités 2: Assistance et service aux partenaires

Le Cedefop fonctionne dans ce domaine en tant qu'outil au service de l'élaboration continue de la politique de FEP, ainsi que du développement de la coopération et du dialogue au niveau européen. Le Cedefop apporte son assistance à la Commission européenne et à d'autres acteurs et fournit des services aux partenaires sociaux sous diverses formes.

Tâches pour 2004

- Soutenir la coopération renforcée en matière de FEP, comme cela est indiqué dans le domaine d'activités 4 de l'aire B, et apporter une contribution, comme indiqué ici, au processus de révision, ainsi qu'à la conférence et à l'exposition organisées sous la Présidence néerlandaise;
- fournir une analyse des données générales servant de base à la planification pour la prochaine génération de programmes communautaires;
- évaluer les rapports finals des projets de mobilité menés au titre de LdV II et introduire les résultats dans la base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques;
- définir des critères de qualité pour l'évaluation de l'impact des projets de mobilité;
- apporter ses services, son soutien à travers les communautés virtuelles, l'analyse du contenu, le bilan, les rapports et l'assistance d'experts, ainsi que sa participation aux groupes de travail et groupes techniques;
- encourager les agences Leonardo da Vinci à soutenir les travaux des groupes de suivi thématique dans le cadre de LdV II en tant que moyen de promouvoir l'élaboration de politiques thématiques au niveau de l'UE et de renforcer l'approche de gestion des connaissances;
- apporter son concours à l'achèvement de la base électronique d'exemples choisis de bonnes pratiques;
- participer au groupe de travail conjoint Bilbao/Dublin/Cedefop/ETF sur les moyens à mettre en œuvre pour que les agences servent le mieux possible les partenaires sociaux, en particulier dans le contexte de l'élargissement;

- renforcer les liens avec les organisations de partenaires sociaux (groupes de travail, dialogue social à différents niveaux, élargissement aux pays en voie d'adhésion, soutien au programme de visites d'étude);
- soutenir le développement de compétences et de qualifications au niveau sectoriel;
- renforcer la participation des partenaires sociaux, notamment en tenant compte de leur accord cadre et des rapports sur l'état de réalisation de cet accord. Organiser un soutien pratique à la mise en œuvre du programme de travail des partenaires sociaux européens pour 2003-2005 en liaison avec l'apprentissage tout au long de la vie;
- fournir aux partenaires sociaux et aux entreprises des services liés aux résultats des activités du Cedefop;
- utiliser le deuxième rapport sur les politiques de formation pour promouvoir la compréhension et la reconnaissance des activités des partenaires sociaux.

Aire C: **Budget (2004 – UE-25)**
(montants en milliers d'euros)

Personnel				Total UE-25	% UE-25*	2003 UE-15 + Phare	% 2003*
A	B	C	D + local				
5	1	6,5					
Total personnel aire C (Titre 1)				942	10,42	843	9,89
Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II				1 142	20,10	1 227	21,24
Domaine d'activités 2: Intégration des pays candidats				22	0,39	20	0,35
Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires				124	2,18	128	2,21
KMS-C (Titre 3)				2	0,04	2	0,03
Total € (titre 3)				1 290	22,70	1 377	23,84
Titres 1+3				2 232		2 220	
Titres 1+2+3				2 371	14,80	2 314	15,00

* Les pourcentages sont rapportés au montant total par titre(s).

AIRE D

Information, communication et diffusion

L'aire D comprend les publications et la diffusion, la presse et les relations publiques, le Village européen de la formation, le service Bibliothèque et documentation, les services de traduction et d'édition et le bureau de Bruxelles. Elle apporte son soutien aux autres aires d'activités et vise à garantir des publications et des services électroniques de haute qualité et à assurer une visibilité et une perception optimales du Cedefop auprès d'un public vaste et varié.

Le tableau ci-après présente les priorités à moyen terme 2003-2006, avec les différentes périodes concernées, telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou la méthode utilisée et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Publications et diffusion		
(1) Organiser une diffusion efficace de publications imprimées et électroniques de haute qualité dans le cadre du KMS	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP	
Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)	
(a) réexaminer la politique de publication du Cedefop, afin qu'elle réponde mieux aux besoins des partenaires	2004	Plan directeur pour une stratégie de publication révisée. (IP) Introduction d'un système de contrôle utilisant un ensemble de critères et publication de chiffres comparatifs sur l'utilisation des produits et services.

(b) développer des structures communes en vue de fournir différents types d'informations	2003	Réalisé.
(c) fournir un accès personnalisé aux rapports, à la recherche et aux bonnes pratiques, avec des possibilités de diffusion flexible	2003	Mise en fonctionnement de l'accès individuel et collectif aux produits du KMS et de leur diffusion. (IP) Accroître l'accès et le nombre des utilisateurs intéressés de 20 %.
(d) développer un système de contrôle de la qualité	2003	Réalisé.
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
Accroître la visibilité et l'utilisation du village européen de la formation		
(2) Accroître la visibilité du Cedefop et de ses produits et services	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP	
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) repérer avec plus de précision les besoins et les intérêts des partenaires pour nos produits et services	activité continue	Offre ciblée de produits thématiques ou transversaux. (IP) Mesurer le succès de la réponse aux exigences des utilisateurs et fournir des données comparables sur les développements.
(b) créer et améliorer une synergie parmi les différents services d'information du Cedefop, en veillant à ce que tous les partenaires puissent profiter de nos services	2003	Réalisé.
(c) accroître l'utilisation du Village européen de la formation et	d'ici à 2005	Stimuler encore davantage l'interactivité, l'échange et

doubler le nombre des utilisateurs inscrits		<p>l'enrichissement du KMS. (IP) Accroître de 20 % le nombre des utilisateurs.</p>
(d) accroître substantiellement le nombre des abonnements à la <i>Revue européenne</i>	activité continue	<p>Accorder une attention particulière aux États membres sous-représentés et aux nouveaux États membres. (IP) Augmenter de 15 % le nombre des abonnés et mesurer l'augmentation visée.</p>
(e) améliorer la diffusion et l'accessibilité des produits et services du Cedefop grâce au développement d'une structure de commerce électronique	printemps 2004	<p>Toucher un nombre croissant d'interlocuteurs et de citoyens s'intéressant à la FEP, notamment les sociétés qui sont les principales utilisatrices de nos médias électroniques. (IP) Accroître de 20 % l'utilisation de nos médias électroniques par les sociétés.</p>
(f) une série d'activités de promotion ciblées et coordonnées seront menées, reliant la participation du Cedefop à des conférences, foires ou expositions avec la promotion de nouvelles publications et de nouveaux services spécifiques, notamment un soutien actif aux activités organisées lors des conférences de la Présidence du Conseil de l'UE	2003-2005	<p>Soutenir activement les activités organisées dans les pays assurant la Présidence du Conseil de l'UE, en accord étroit avec les membres du Conseil d'administration. (IP) Gagner 2000 nouveaux utilisateurs de nos produits et services grâce à une présence active du Cedefop dans les conférences.</p>
(g) assurer une couverture médiatique plus étendue des activités du Cedefop et des thèmes liés à la FEP en établissant des contacts plus étroits avec les journalistes	2003-2005	<p>Fournir un outil d'assistance électronique spécifique pour les médias. (IP) Organiser un réseau spécialisé de trois médias par État membre.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Bases de données et ReferNet dans le cadre du KMS		
(3) Faciliter la gestion des bases de données et le fonctionnement du ReferNet	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP	Période concernée PMT 2003-06
(a) étendre le réseau aux pays candidats et intégrer formellement, par la suite, les nouveaux États membres	2003-2005	<p>Intégrer les consortiums nationaux des nouveaux États membres dans le ReferNet. (IP)</p> <p>Intégrer avec succès tous les pays en voie d'adhésion dans le ReferNet, réseau qui fournit des informations bibliographiques.</p>
(b) développer des liens étroits avec l'éducation au sein du réseau	2003-2004	<p>Coopération resserrée avec la DG Éducation et culture, Eurydice et les partenaires nationaux pour organiser l'intégration dans le ReferNet des organismes jouant un rôle dans l'éducation. (IP)</p> <p>Développer un outil électronique efficient pour améliorer la coopération et organiser de meilleurs liens avec les bases de données LdV/Éducation et culture.</p> <p>Promouvoir l'utilisation commune de normes internationales et apporter une assistance à l'Observatoire européen des normes en matière de technologies de l'apprentissage.</p>
(c) développer des outils de travail électroniques pour le ReferNet et contribuer à tisser un réseau solide d'apprentissage dans l'Union européenne	2003	<p>Augmentation du nombre de communautés virtuelles thématiques pour le ReferNet, au niveau européen et national. (IP)</p>

		Augmentation des groupes d'utilisateurs et chercheurs actifs (voir 1b), de manière à avoir conclu fin 2004 des accords de partenariat avec au moins 100 organisations.
--	--	--

Domaine d'activités 1: Publication et diffusion

Les actions de diffusion et de visibilité du Cedefop sont assurées par le service des publications et de la diffusion, avec le soutien de la presse et des relations publiques. Ce service est responsable de la production technique des publications périodiques et non périodiques et du matériel de promotion du Cedefop. Il est également responsable du site du Cedefop sur la Toile. Il gère un service d'informations en ligne (trainingnews-online) sur les activités et les produits du Cedefop. En 2004, quelque 14 titres seront publiés dans la série Cedefop Reference et 11 titres dans la série Cedefop Panorama.

Ce service coordonne également la présence du Cedefop lors de conférences, foires et expositions, ainsi que les activités spécifiques de promotion pour des publications ou événements particuliers. L'objectif visé est de consolider la place du Cedefop en tant que source d'informations sur la FEP faisant autorité en Europe et de rehausser son profil auprès des publics concernés. Bon nombre de ces activités impliquent une capacité permanente à assurer un flux rapide, fiable et de bonne qualité de ses produits en direction du public: presse et médias, circuits de publication/critique, publics de chercheurs et de décideurs.

La traduction est assurée soit par le Cedefop lui-même, soit par un réseau de contractants externes, les traductions étant alors révisées par le service de traduction du Cedefop. Le service de traduction est complété par un service d'édition en langue anglaise et apporte un concours actif à l'élaboration du *Thesaurus européen de la formation* et de divers glossaires sur la FEP. Il a pour mission d'assurer, suivant la demande, la traduction des publications du Cedefop, du matériel publicitaire, de textes destinés aux sites sur la Toile et de tout autre document de travail.

Le bureau de Bruxelles du Cedefop a pour mission d'entretenir de bonnes relations de travail avec les institutions européennes et les groupements européens concernés implantés à Bruxelles. Les nouvelles exigences liées à la coopération renforcée et au «processus des objectifs» nécessitant une assistance plus intensive, le bureau sera renforcé. Il continuera de recevoir des visiteurs, de répondre aux demandes d'informations et d'accueillir des réunions du Cedefop.

Tâches pour 2004

- Réexaminer la politique de publication du Cedefop et soumettre des propositions de changement au Directeur;
- mettre en œuvre un système de contrôle qualité;
- développer et maintenir une base d'informations sur les événements organisés;
- repérer avec plus de précision les besoins et les intérêts des partenaires pour nos produits et services à travers une série d'enquêtes;
- améliorer les services d'information du Cedefop et créer une synergie entre ces différents services, en consacrant une partie du site web du Cedefop à la presse et en repensant la conception de son bulletin d'information;
- accroître substantiellement le nombre des abonnements à la *Revue européenne «Formation professionnelle»* à travers une campagne de promotion spécifique;
- améliorer la diffusion et l'accessibilité des produits et services du Cedefop grâce à la mise en œuvre d'une structure de commerce électronique, en réorganisant le site du Cedefop;
- mener une série d'activités de promotion ciblées, reliant la participation du Cedefop à des conférences, foires ou expositions avec la promotion de nouvelles publications et de nouveaux services spécifiques, en apportant notamment un soutien actif aux activités organisées lors des conférences de la Présidence du Conseil de l'UE;
- revoir la base électronique de contacts de presse et mettre sur pied un réseau performant de journalistes, en vue de créer des contacts de bonne qualité.

Domaine d'activités 2: Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation

Le Village européen de la formation est une plate-forme interactive. Il est utilisé de plus en plus comme point de rencontre de tous les acteurs de la FEP désireux d'échanger connaissances et expériences avec des collègues dans l'UE et hors de l'UE. Parmi les services d'informations qu'il propose, on peut citer l'accès aux communautés virtuelles du service Documentation et bibliothèque du Cedefop, un bulletin de liaison électronique mensuel, le site *e-learning* et diverses enquêtes en ligne.

Il est désormais prévu de développer cette plate-forme pour en faire le point d'ancrage du KMS du Cedefop (voir annexe I).

Tâches pour 2004

- Consolider la plate-forme technologique pour le KMS;
- devenir membre du Forum européen de gestion des connaissances;
- mettre en place et gérer un certain nombre de communautés virtuelles thématiques liées à des questions politiques au niveau européen;
- assurer, en optimisant l'utilisation des métadonnées et du *Thesaurus européen de la formation*, l'interopérabilité entre les différents éléments du KMS sur le site du Village: base de données *EknowVet* et classification thématique, autres bases de données du KMS et communautés virtuelles thématiques;
- faire progresser le taux d'utilisation du Village et renforcer la présence des pays candidats sur le site du Village, ainsi que l'usage qu'ils en font;
- organiser des zones d'activités électroniques gérées conjointement avec les partenaires sociaux européens;
- améliorer la qualité du Village et faire de celui-ci une plate-forme pour les communautés virtuelles, en y intégrant également les bases de données suivantes:
 - apprentissage tout au long de la vie (exemples choisis de bonnes pratiques),
 - base de données ERO (Panorama de la recherche en Europe) pour les experts, documents et projets Cedra (Arène de recherche du Cedefop);
- améliorer le système de gestion des utilisateurs;
- réorganiser la page d'accueil du Village;
- mettre en œuvre la procédure permettant d'offrir des ressources d'informations spécifiques aux pays candidats;
- mener des enquêtes en ligne;
- consolider la publication régulière d'un bulletin de liaison électronique trimestriel sur l'*e-learning* et renforcer la prise de conscience et l'application de normes et de spécifications en matière de technologies de l'apprentissage.

Domaine d'activités 3: **Bases de données et ReferNet gérés par le service Bibliothèque et documentation**

En 2002, la décision a été prise de réorganiser les systèmes de collecte, de stockage, d'analyse et de diffusion des informations sur la FEP existant au Cedefop, pour les réunir dans un nouveau système coordonné de consortiums nationaux appelé le «Réseau de référence et d'expertise» (ReferNet). Celui-ci collecte et actualise les bases de données et services d'information en ligne, fournit des vues

d'ensemble des systèmes de FEP et de l'évolution de la politique de FEP et contribue à l'élaboration d'une approche concertée de la recherche dans ce domaine. Chaque consortium national est composé d'organisations et institutions représentatives de la FEP.

Le ReferNet constitue la pierre angulaire pour la fourniture d'informations destinées à être traitées dans le cadre du système transversal du KMS. Les informations reçues seront examinées, éditées et analysées au Cedefop pour préparer le matériel en vue de sa diffusion par accès ouvert, tant sous sa forme originale que sous la forme d'analyses thématiques transversales intégrées (voir aussi aire B, domaine d'activités 1, et aire A, domaine d'activités 1).

Le réseau ReferNet est géré par le service Bibliothèque et documentation. L'objectif principal de la bibliothèque est d'acquérir, de traiter et de diffuser du matériel imprimé ou électronique sur la FEP. Le service gère également un ensemble de bases de données, la principale étant VET-Bib, qui contient plus de 44 000 références à du matériel publié ou électronique sur la FEP, ainsi que des liens vers d'autres bibliothèques.

Le développement de bases de données et leur utilisation seront réexaminiés et réorganisés pour assurer au Cedefop une large interopérabilité et un soutien efficace.

Tâches pour 2004

- Améliorer l'administration, la gestion et l'animation du ReferNet, grâce à un logiciel approprié comportant cinq fonctions principales: flux de travail, collaboration, gestion documentaire, recherche documentaire et publication du contenu;
- achever l'extension du ReferNet aux pays en voie d'adhésion et établir des partenariats avec tous les organismes et centres de recherche concernés par la FEP;
- gérer la communauté du ReferNet au niveau européen et coordonner les activités au niveau national; assurer la synergie avec tous les autres outils de collaboration utilisés pour le KMS (voir annexe I);
- améliorer le système de gestion totale de la qualité, certifié ISO 9001 pour l'ensemble de la gestion qualité du service de bibliothèque, de documentation et d'archives;
- veiller à ce que les grandes bases de données européennes de citations incluent les publications du Cedefop;
- mettre à jour le *Thesaurus européen de la formation* et assurer sa publication dans les 11 langues officielles de l'UE;

- participer activement aux activités de normalisation dans le cadre de l'atelier CEN/ISSS sur les technologies de l'apprentissage, afin d'améliorer nos services d'information;
- encourager tous nos partenaires à s'associer à la communauté des technologies de l'apprentissage et promouvoir la synergie en matière de gestion des connaissances dans l'UE.

Aire D: **Budget (2004 – UE-25)**
(montants en milliers d'euros)

Personnel				Total UE-25	% UE-25*	2003 UE-15 + Phare	% 2003*
A	B	C	D + local				
10,25	15,75	11,5	3				
Total personnel aire D (Titre 1)				2 333	25,81	2 232	26,18
Domaine d'activités 1: Diffusion et visibilité				571	10,05	611	10,57
Domaine d'activités 2: Village européen de la formation (VEF)				444	7,81	449	7,78
Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet dans le cadre du KMS				531	9,34	442	7,66
KMS-D (Titre 3)				93	1,64	95	1,65
Total € (titre 3)				1 639	28,84	1 597	27,66
Titres 1+3				3 972		3 829	
Titres 1+2+3				4 383	27,36	4 214	27,31

* Les pourcentages sont rapportés au montant total par titre(s).

AIRE E

Administration, équipements et ressources

Les activités de cette aire, qui offrent le cadre nécessaire à un fonctionnement efficace du Centre, comprennent les services suivants: administration, gestion financière, contrats/aspects juridiques et personnel; assistance informatique/télécommunications; maintenance et sécurité des bâtiments et services internes; formation et affaires sociales. La direction met en œuvre les objectifs stratégiques arrêtés par le Conseil d'administration, assure la préparation et le suivi des programmes de travail annuels et est chargée de la gestion du personnel.

Le tableau ci-après présente les priorités à moyen terme 2003-2006, avec les différentes périodes concernées, telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou la méthode utilisée et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration		
(1) Mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration sur:	Conseil d'administration et personnel du Cedefop	
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) les priorités à moyen terme, les plans de travail annuels et les rapports au Bureau et au Conseil d'administration	activité continue	Rapports intermédiaires annuels. (IP) Accroître l'efficience du système de rapports et organiser un examen de la situation à mi-parcours en mai 2004.
(b) l'amélioration des méthodes de travail et de la visibilité du Cedefop	activité continue	Mettre en évidence l'amélioration de la coopération interservices. (IP)

		Mesurer l'évolution, accroître la synergie et assurer la mise en conformité du fonctionnement des aires avec la réglementation financière.
(c) le plan d'action élaboré en tant que suivi de l'évaluation externe	2003	Réalisé.
PRIORITÉS À MOYEN TERME		PUBLIC VISÉ
(2) Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes		
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) mettre en œuvre les réformes administratives et le nouveau règlement financier	2003-2004	<p>Mettre en œuvre la nouvelle réglementation financière et le calendrier des normes de contrôle interne, ainsi que les réformes administratives entrant en vigueur en 2004.</p> <p>(IP)</p> <p>Mettre en œuvre le calendrier prévu pour les normes de contrôle interne.</p>
(b) envisager un budget par activités et une gestion par activités	2003	Réalisé.
(c) augmenter le financement externe et renforcer l'utilisation coordonnée des programmes de l'UE, dans les limites fixées par le Conseil d'administration	activité continue	<p>Action faisant suite aux notes antérieures destinées au Conseil d'administration.</p> <p>(IP)</p> <p>Vérifier la pertinence et la faisabilité.</p>
(d) travailler à la qualité des produits et services du Cedefop	activité continue	<p>Rapport intermédiaire sur les indicateurs d'amélioration de la qualité.</p> <p>(IP)</p> <p>Mettre en place un système de contrôle de la qualité et lancer une coopération avec le Forum européen sur la gestion de la qualité.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
Préparation de l'élargissement		
(3) Préparer l'intégration administrative et pratique des pays candidats		
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) adapter et élargir les installations et équipements actuels	2003-2004	<p>Évaluer les conséquences de l'élargissement pour le bâtiment du Cedefop et faire un rapport au Conseil d'administration en mai 2004. (IP)</p> <p>Fournir un rapport complet pour le Conseil d'administration.</p>
(b) mettre à jour les procédures et les règles de fonctionnement internes, conformément aux décisions du Conseil relatives à l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité dans la perspective de l'élargissement	2003-2004	<p>Mettre en application les modifications du règlement fondateur dans notre façon de travailler. (IP)</p> <p>Mettre en application l'ensemble des conséquences de ces modifications en 2004.</p>
PRIORITÉS À MOYENNE TERME	PUBLIC VISÉ	
Évaluation des activités du Cedefop		
(4) Préparer la prochaine évaluation externe		
	Période concernée PMT 2003-06	Résultats/méthode 2004 Indicateurs de performance (IP)
(a) la prochaine évaluation externe pourrait être programmée pour 2006 et préparée en 2005	2005	
(b) définir des objectifs de résultats clairs pour les plans de travail annuels, afin de faciliter la future évaluation	activité continue	<p>Rapport intermédiaire annuel sur chaque programme de travail annuel. (IP)</p> <p>Appliquer des méthodes d'évaluation plus/moins.</p>

Domaine d'activités 1: **Mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration**

Le Directeur est chargé de l'exécution des décisions du Conseil d'administration, de la préparation et du suivi de ses réunions, ainsi que de la gestion quotidienne du Centre, y compris de toutes les questions concernant le personnel. Le Directeur adjoint représente le Directeur lorsque celui-ci est absent et assume des responsabilités spécifiques dans les aires A, B et C (en ce qui concerne les pays candidats et le soutien à la valorisation).

Tâches pour 2004

- Exécuter les décisions du Conseil d'administration relatives à la sélection d'un nouveau Directeur. Une assistance extérieure sera fournie et des réunions supplémentaires du Bureau seront prévues en raison de son rôle de Comité de sélection;
- pour la sélection du Directeur adjoint, les procédures seront mises en place conformément aux règles et aux décisions du Conseil d'administration;
- procéder à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre des priorités à moyen terme 2003-2006, qui sera présenté au Conseil d'administration (élargi) lors de sa réunion de mai;
- assurer une interaction claire entre les priorités à moyen terme (objectif général, objectifs stratégiques et priorités de travail), le programme de travail annuel et sa mise en œuvre, en veillant notamment à assurer une parfaite cohérence entre les plans de travail individuels du personnel du Cedefop et les programmes des aires d'activités;
- appliquer pleinement le système de suivi des progrès et de rapports, notamment en ce qui concerne les résultats mesurables, tant sur le plan quantitatif que qualitatif;
- renforcer la coopération interne entre les différentes aires, afin d'assurer la synergie et l'efficience, en accord avec les principes de «gestion par objectifs»;
- évaluer l'administration du Centre en tant que service, en vue d'appliquer les réformes liées à la gestion financière, à l'administration et aux ressources humaines;
- contrôler la procédure de nomination des nouveaux directeur et directeur adjoint et veiller à ce que le passage de témoin se fasse en douceur.

Domaine d'activités 2: **Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes**

Le plan d'action, qui se fondait sur les recommandations du rapport d'évaluation du Cedefop (novembre 2001), a permis d'améliorer l'efficience interne du Centre. La mise en œuvre du plan d'action a été achevée en 2003. Cependant, des améliorations doivent encore être opérées.

Tâches pour 2004

- Accroître l'efficience grâce à des efforts soutenus de coordination et d'amélioration de l'image de marque et de l'esprit du Centre;
- rationaliser et simplifier la gestion administrative et financière du Centre, notamment encourager une culture du service et de la qualité;
- renforcer le plan de formation interne, afin de répondre aux besoins de compétences, notamment en matière de TIC et de gestion, du Cedefop, de manière à assurer un niveau de qualité du travail aussi élevé que possible;
- mettre en œuvre le nouveau système de rapports et de promotion;
- évaluer certains aspects de la politique du personnel à la lumière des réformes et des lignes directrices de la Commission en la matière.

Domaine d'activités 3: **Préparation de l'élargissement**

L'intégration formelle des nouveaux États membres dans la structure et dans l'ensemble des activités du Cedefop débutera en 2004. Les tâches prioritaires sont définies ci-dessus (aire C, domaine d'activités 2). L'efficacité de leur mise en œuvre dépend également de l'adaptation et du soutien appropriés de l'administration générale.

Tâches pour 2004

- Adapter le fonctionnement du Conseil d'administration à la décision du Conseil relative à la révision du règlement fondateur;
- élaborer les plans définitifs d'installation du nouveau personnel au siège du Cedefop à Thessalonique;
- rechercher une coopération et une concertation étroites avec les autorités compétentes dans l'UE et avec les pouvoirs publics grecs pour toute question relative au bâtiment;
- adapter les règles internes pour assurer un fonctionnement efficient de la gestion et des procédures du Cedefop.

Domaine d'activités 4: **Évaluation des activités du Cedefop**

Les cycles d'évaluation réguliers sont un élément essentiel des efforts permanents visant à améliorer la qualité des performances du Cedefop. Les critères de qualité de l'évaluation doivent notamment porter sur les moyens d'évaluer la qualité des résultats des activités menées dans toutes les aires et à tous les niveaux de l'organisation, en termes quantitatifs ou qualitatifs selon la nature de ces résultats. Divers instruments appropriés de validation et de valorisation seront utilisés, mais leur développement et leur application constituent un outil essentiel pour atteindre et maintenir l'objectif consistant à faire du Cedefop le centre de référence pour la FEP en Europe dans toutes ses aires d'activités (recherche, rapports, échanges/soutien et information/communication), grâce à son système intégré de gestion des connaissances (KMS).

Tâches pour 2004

- Évaluer les résultats par rapport aux objectifs définis;
- établir des rapports sur les activités prévues et menées à bien, en accordant une priorité particulière à la préparation du rapport intermédiaire annuel dans le respect des échéances fixées;
- tenir compte des résultats de l'examen à mi-parcours (voir supra, domaine d'activités 1).

**Aire E: Budget (2004 – UE-25)
(montants en milliers d'euros)**

Personnel				Total UE-25	% UE-25*	2003 UE-15 + Phare	% 2003*
A	B	C	D + local				
11	8	7,5	14				
Total personnel aire E (Titre 1)				2 719	30,08	2 232	26,18
Domaine d'activités 1: Mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration							
Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes							
Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement							
Domaine d'activités 4: Évaluation des activités du Cedefop KMS-E							
KMS-E (Titre 3, activités opérationnelles, y compris les réunions du Conseil d'administration et du Bureau, ainsi que le coût de la sélection du nouveau Directeur)**				2	0,04	2	
Total € (titre 3)				356	6,26	414	7,17
Titres 1+3				3 075		3 046	
Titres 1+2+3				3 480	21,72	3 505	22,71

* Les pourcentages sont rapportés au montant total par titre(s).

** En raison de son caractère essentiellement administratif, la réunion du Conseil d'administration de mai 2004 sera financée sur le Titre 1.

Annexes

I

Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006
et les activités des aires prévues pour 2004

II

Développement du Système européen
de gestion des connaissances

III

Budget

IV

Plan organisationnel et tableau des effectifs 2004

V

ETF/Cedefop: travaux conjoints

VI

Coopération avec Eurydice et la Fondation
européenne pour la formation (ETF)

VII

Liste provisoire des publications en 2004

VIII

ReferNet: coordinateurs des consortiums

ANNEXE I

Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006 et les activités des aires prévues pour 2004

Le présent document fait apparaître les liens entre les thèmes et questions prioritaires contenus dans les priorités à moyen terme 2003-2006 et les activités de chacune des aires présentées dans le Programme de travail 2004. L'activité transversale «système de gestion des connaissances» concerne l'ensemble des aires.

Aire A – **développer la recherche**

Les activités de l'aire A correspondent en particulier aux objectifs stratégiques et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale):
 - établir un réseau européen et commander des travaux de recherche sur la «détection précoce des besoins de compétences»,
 - rassembler du matériel de recherche et organiser une Agora Thessaloniki sur le thème «Orientation et conseil pour la formation, l'emploi et l'évolution de carrière»;
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - animer des «réseaux collaboratifs» et organiser des conférences sur le thème «Développement des ressources humaines et organisations apprenantes»,
 - animer des «réseaux collaboratifs» et organiser des conférences sur le thème «Apprentissage lié au travail et travailleurs âgés»,
 - organiser une Agora Thessaloniki sur le thème «L'innovation dans les entreprises à travers la FEP»;
- objectif stratégique 3 (soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - soutenir la coopération renforcée et le «processus des objectifs»,
 - animer une communauté virtuelle pour les jeunes chercheurs en FEP,
 - stimuler les réseaux locaux pour l'apprentissage collaboratif, le développement des connaissances et la recherche,
 - intégrer des instituts de recherche dans le ReferNet dans tous les États

membres (y compris les pays en voie d'adhésion) et donner aux instituts de recherche et aux chercheurs la possibilité d'animer des communautés virtuelles;

- améliorer les services et l'accès:
 - assurer la publication et la promotion du troisième Rapport sur la recherche en version papier et sur le site du Village,
 - augmenter la visibilité de la *Revue européenne «Formation professionnelle»* et en améliorer le processus de production, ainsi que le rapport coût-efficacité,
 - intégrer le Cedra/ERO dans le système de gestion des connaissances.

Aire B – **élaborer des rapports et faciliter une approche concertée**

L'objectif général du Cedefop consistant à favoriser l'émergence d'un espace européen de l'apprentissage tout au long de la vie (LLL) dans une Union européenne élargie reçoit une attention particulière dans le cadre des activités de l'aire B, qui sont aussi très étroitement associées au développement du système de gestion des connaissances (KMS) du Cedefop. En outre, les activités de l'aire B correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale):
 - soutien à la coopération renforcée et au «processus des objectifs»,
 - motivation à apprendre, obstacles à l'accès et bénéfice de l'apprentissage,
 - normalisation et certification des profils professionnels et sectoriels de compétences en TIC, révision et mise à jour des profils de Career Space,
 - contribution à une nouvelle approche européenne de l'orientation et du conseil;
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - compétences en TIC et apprentissage,
 - programmes novateurs et nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage,
 - amélioration de la qualité dans la formation professionnelle initiale et continue,
 - promotion de la transparence et reconnaissance de tout type d'apprentissage,
 - Système européen d'unités capitalisables pour l'enseignement et la formation professionnels,
 - réforme des profils de métiers et de compétences pour les enseignants de l'enseignement professionnel et les formateurs;

- objectif stratégique 3 (soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - promotion d'un système thématique de gestion des connaissances comprenant des analyses intégratives et novatrices,
 - élaboration et diffusion de statistiques comparatives sur l'UE,
 - perspectives transnationales sur les tendances, les défis et les problèmes dans le cadre du KMS,
 - collecte et diffusion d'exemples choisis de bonnes pratiques;
- améliorer les services et l'accès:
 - renforcement de la coopération avec les organisations européennes et internationales (Eurydice, ETF, OCDE, Unesco, Conseil de l'Europe, BIT, AEFP, European Schoolnet),
 - renforcement de la synergie avec les décisions politiques, les programmes et les initiatives de la Commission européenne et renforcement de l'assistance apportée.

Aire C – échanges et soutien aux partenaires

L'objectif général du Cedefop consistant à favoriser l'émergence d'un espace européen de l'apprentissage tout au long de la vie dans une Union européenne élargie reçoit une attention particulière dans le cadre des activités de l'aire C, qui sont très étroitement associées au développement d'une synergie plus étroite avec le programme LdV II en tant que laboratoire d'innovation. En outre, les activités de l'aire C correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale):
 - développer une meilleure appréciation de la mobilité en tant que ressource aux multiples facettes;
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - apprentissage lié au travail et développement des ressources humaines, en tant que thème transversal dans le programme des visites d'étude;
- objectif stratégique 3 (soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - soutien à la coopération renforcée et au «processus des objectifs»,
 - coopération et partenariat à travers le dialogue social avec et entre les partenaires sociaux,
 - approche coordonnée des activités d'éducation et de formation;

- améliorer les services et l'accès:
 - renforcer la synergie avec le programme LdV II et accroître l'assistance apportée,
 - faciliter une transition et une intégration sans heurts des pays en voie d'adhésion et des pays candidats dans l'ensemble des activités du Cedefop, notamment dans le système thématique de gestion des connaissances,
 - assurer le perfectionnement professionnel du personnel dans le contexte de l'élargissement,
 - garantir des services utiles et de haute qualité aux partenaires.

Aire D – **information, communication et diffusion**

Les activités de l'aire D correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants des PMT 2003-2006 et au plan d'action élaboré en tant que suivi de l'évaluation du Cedefop en 2001:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale):
 - renforcer la motivation à apprendre et réduire les obstacles à l'accès,
 - soutenir la coopération renforcée dans l'UE avec les instruments appropriés (communautés virtuelles, KMS et Village européen de la formation);
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - organiser l'apport et la diffusion des informations sur les 11 thèmes du KMS dans ReferNet;
- objectif stratégique 3 (soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - faciliter la mise en place d'un système thématique et électronique de gestion des connaissances (KMS, communautés virtuelles, Village européen et ReferNet);
 - intégrer les pays en voie d'adhésion dans le ReferNet;
- améliorer les services et l'accès:
 - fournir les outils électroniques pour la coopération renforcée et pour le «processus des objectifs»,
 - fournir des produits et services utiles et de haute qualité à ses partenaires,
 - poursuivre le renforcement de la visibilité des produits et des services du Cedefop sur un large front,
 - faciliter une transition et une intégration sans heurts des pays candidats dans les activités d'information, de communication et de diffusion.

Aire E – administration, équipements et ressources

Les activités relevant de l'aire E ne sont pas de nature thématique et, dès lors, il n'y a pas lieu d'établir des liens avec les objectifs stratégiques des priorités à moyen terme. Tous les efforts de l'aire E visent à améliorer la qualité des services et de l'accès grâce à la mise en œuvre des recommandations du plan d'action relatives à l'organisation, à la gestion et à l'administration du centre, comme indiqué ci-dessus.

ANNEXE II

Développement du Système européen de gestion des connaissances

Conformément aux initiatives politiques en matière de formation et d'enseignement professionnels, au rapport sur les objectifs concrets, au processus de Bruges, à la résolution du Conseil et à la déclaration de Copenhague de novembre 2002, le Cedefop continuera de proposer en 2004 une assistance pratique pour la réalisation des objectifs fixés.

En 2002, les bases d'un système européen de gestion des connaissances (KMS) dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels ont été établies, afin d'offrir aux partenaires une source dynamique d'informations sur tous les aspects de l'enseignement et de la formation. Le ReferNet du Cedefop, réseau de consortiums travaillant dans ce domaine, jouera un rôle de premier plan pour assurer la constitution d'une «réserve» européenne de connaissances sur la recherche, les rapports existants et les meilleures pratiques. En 2004, ce réseau sera étendu en vue d'inclure les nouveaux pays au moment même de leur adhésion.

Le KMS nécessite une approche concertée de la part des organisations et institutions partenaires. Lors de discussions avec la Direction générale Éducation et culture, avec Eurydice et avec la Fondation européenne pour la formation, un consensus s'est dégagé sur la structure et le contenu du KMS. Un comité d'accompagnement constitué de membres du Conseil d'administration du Cedefop continuera de soutenir son développement en 2004 et au-delà. Tout est mis en œuvre pour garantir une synergie avec les initiatives nationales en matière de gestion des connaissances dans plusieurs États membres. La qualité sera contrôlée grâce à des experts internes et à des experts externes hautement qualifiés, afin de garantir des résultats d'une qualité optimale.

Dans les aires d'activité du Cedefop, les mécanismes sont en place pour assurer le traitement du contenu et le contrôle de la qualité des informations provenant des diverses sources. Les chargés de liaison dans les différentes aires assurent la coordination avec les experts, afin de produire des informations actualisées

comparables et, en les vérifiant et en les analysant, ils offrent une valeur ajoutée européenne. Pas moins de 10 équivalents plein temps parmi le personnel du Cedefop continueront de se consacrer à ces activités en 2004. Le Cedefop aura recours à une expertise additionnelle pour la vérification, l'analyse et l'édition des produits transversaux comparatifs.

Les premières étapes du KMS ont été définies... avec trop d'optimisme. Les onze thèmes généraux seront traités successivement, pour aboutir en 2005 à un KMS tournant à pleine capacité. L'état d'avancement des travaux et la programmation figurent à l'annexe IIa.

Les travaux internes garantiront une interopérabilité parfaite de nos bases de données disponibles via le Village européen de la formation avec la nouvelle approche structurée du KMS, ce qui garantira l'accès aux ressources «anciennes» à travers un système intégré et une interface utilisateur unique.

À la demande de la Commission européenne, le Cedefop apporte son assistance aux groupes de travail technique mis en place au niveau européen pour faire progresser certaines questions particulières. La transparence, la qualité, l'orientation professionnelle, le transfert d'unités capitalisables, l'apprentissage non formel ou informel, la formation des formateurs, la mobilité et les *e-skills* sont autant de domaines de réflexion auxquels le Cedefop apporte son soutien, notamment par la mise en place de communautés virtuelles permettant aux groupes de coopérer et de diffuser leurs conclusions auprès d'un public plus vaste.

Le Cedefop entend promouvoir la synergie entre le KMS, les communautés virtuelles et le site du Village européen de la formation. Le développement des communautés virtuelles est indiqué à l'annexe IIb. Une importance particulière reviendra à la banque de données et à la communauté sur les exemples choisis de bonnes pratiques, qui fonctionneront début 2004.

Cette évolution nécessite une coopération étroite entre la Commission européenne (DG Éducation et culture) et le Cedefop, ainsi qu'avec un consortium d'organisations internationales, qui sera mis en place en 2004. D'autres communautés virtuelles seront créées en 2004. Les conclusions publiées par les groupes de travail technique et leurs résultats seront repris dans le KMS. Le Cedefop consolidera aussi les groupes virtuels étendus et alimentera ces communautés virtuelles de pratiques sur le site du Village.

Toutes les activités relevant du programme de travail 2003 sont autant de composantes de l’assistance globale apportée par le Cedefop à la mise en œuvre de la résolution du Conseil du 12 novembre 2002 et de la déclaration de Copenhague du 30 novembre 2002; elles représentent une contribution pratique à la réalisation des Objectifs concrets des systèmes d’éducation et de formation d’ici 2010.

En 2004, le budget alloué spécifiquement à l’aspect «contenu» de la gestion des connaissances sous le Titre 3 dans le cadre du budget de chacune des aires d’activités a été légèrement réduit par rapport au Programme de travail 2003. Le plan de travail initialement prévu sur les rapports thématiques a été ralenti en 2004, conformément aux décisions du Conseil d’administration sur le KMS.

Le budget et les ressources humaines alloués sous les Titres 1 et 2 aux activités de gestion des connaissances en 2004 ne peuvent pas se répartir entre différentes activités spécifiques de gestion des connaissances. Le budget est inextricablement lié aux activités spécifiques du Programme de travail 2004, qui se répercutent sur l’ensemble des activités de gestion des connaissances du Cedefop (par exemple, la recherche, la procédure de rapports, les activités TTnet), mais qui ne constituent pas en soi le travail du KMS.

Budget KMS spécifique sous le Titre 3 pour les programmes de travail 2003 et 2004 (milliers d’euros)

Aire	2004	2003
Aire A	130	139
Aire B	191	191
Aire C	2	2
Aire D	93	95
Aire E	2	2
TOTAL	418	429

ANNEXE IIa

Développement de la gestion des connaissances: programme détaillé

ANNEXE IIb

Communautés virtuelles (en fonctionnement ou en prévision)

STRUCTURE THÉMATIQUE ET ANALYSE DANS LE KMS	Rapport sur les objectifs et processus de Copenhague (communautés)
Contexte politique général – cadre pour la société de la connaissance	
Développement de politiques – objectifs, cadres, mécanismes priorités	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de Copenhague (Groupe des coordinateurs de Copenhague, DGFP,CCFP) • Assurance qualité
Cadre institutionnel – offre d'éducation et de formation	
Formation initiale – itinéraires et transition	
Éducation et formation continues pour les adultes	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage non formel et informel
Formation de médiateurs d'apprentissage	
Développement des compétences et pédagogie innovante	<ul style="list-style-type: none"> • Qualifications sectorielles
Validation de l'apprentissage – reconnaissance et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de transparence • Système européen d'unités capitalisables transférables • Rapport Bologne/Copenhague
Orientation et conseil pédagogiques et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation tout au long de la vie
Financement: investissement dans les ressources humaines	
Dimension européenne et internationale: vers un espace ouvert de l'éducation et de la formation tout au long de la vie	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité

*Pour les communautés,
voir <http://cedefop.communityzero.com>*

Réseaux et communautés thématiques dans ReferNet/KMS	Communautés ouvertes
<ul style="list-style-type: none"> • Chefs de file de consortiums • La qualité dans la formation (voir thème 3 LdV) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes chercheurs en FEP • Apprentissage tout au long de la vie pour tous
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités d'apprentissage • Services des partenaires sociaux 	
<ul style="list-style-type: none"> • FEP initiale 	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences dans les entreprises – PME (voir thème 2 LdV) 	
<ul style="list-style-type: none"> • TTnet • e-TTnet 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>e-learning</i> (voir thème 5 LdV) • Repérage précoce des besoins de qualification • Forum e-skills • Atelier CEN/ISSS sur les compétences et les programmes dans les TI 	
<ul style="list-style-type: none"> • Transparence, évaluation et validation (voir thème 4 LdV) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans le marché de l'emploi (voir thème 1 LdV) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement et investissement dans les ressources humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Forum européen de la qualité en matière d'<i>e-learning</i> • Gestion des connaissances dans la FEP

ANNEXE III

Cedefop – Coût total par tâches en 2004

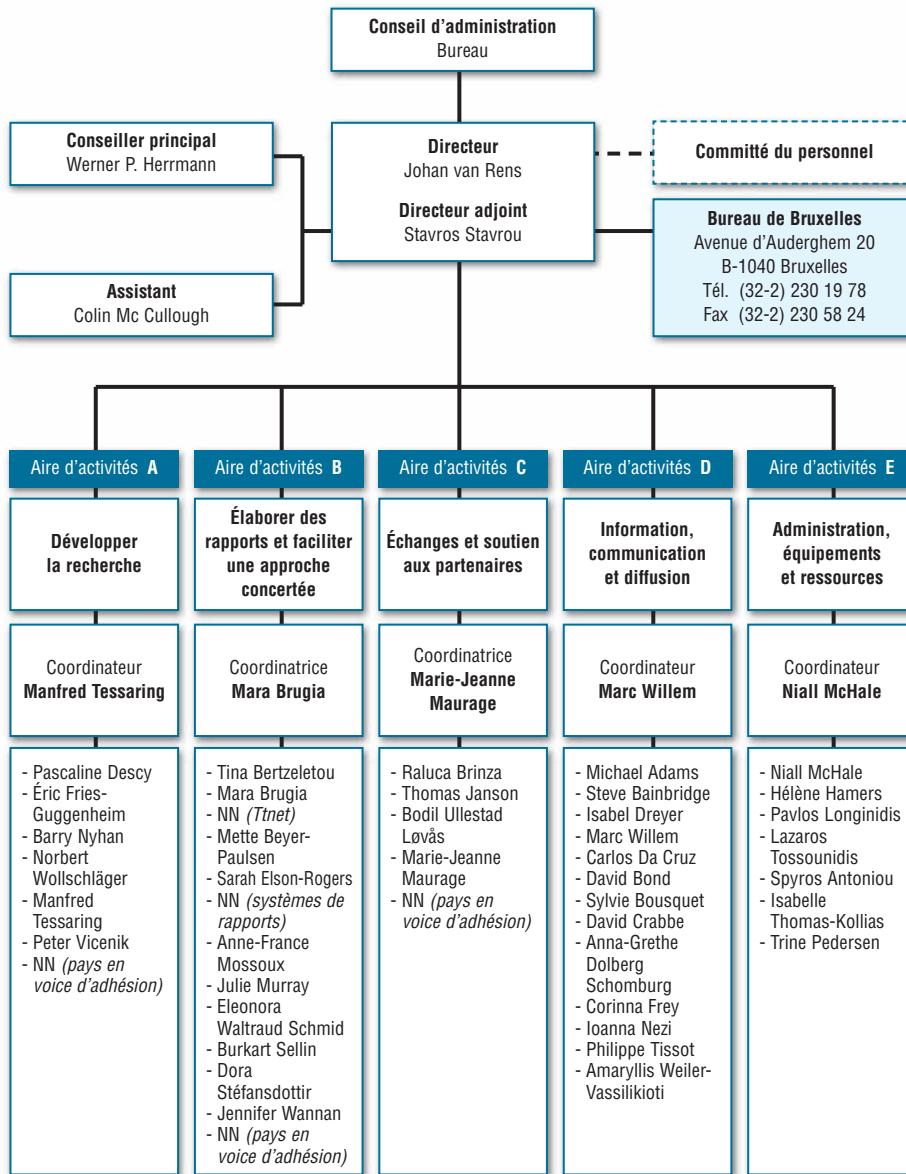
DÉPENSES (en 1000 €, chiffres arrondis)	Titre 1 dépenses de personnel		Titre 2 dépenses administratives		Part de T1+T2 (en %)		Titre 3 dépenses opérationnelles, y compris traduction		TOTAL		Part du total (en %)	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
TÂCHES OPÉRATIONNELLES												
Développer la recherche	1 175	1 138	131	120	12,65	12,91	1 057	1 036	2 363	2 294	14,75	15,08
Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée	1 856	1 680	214	178	20,05	19,07	1 352	1 559	3 425	3 210	21,38	21,10
Échanges et soutien aux partenaires	942	843	139	116	10,47	9,84	1 377	2 371	2 271	2 271	14,80	14,93
Information, communication et diffusion	2 333	2 232	411	406	26,58	27,08	1 598	4 383	3 994	3 994	27,36	26,26
TOTAL OPÉRATIONS	6 306	5 893	895	820	69,74	68,91	5 341	5 363	12 542	11 769	78,28	77,38
SERVICES D'ASSISTANCE												
Administration, équipements et ressources *	2 039	2 061	340	345	23,04	24,70	255	323	2 634	2 729	16,44	17,94
Direction **	680	569	65	54	7,22	6,39	101	89	846	712	5,28	4,68
TOTAL ASSISTANCE	2 719	2 630	405	399	30,26	31,10	356	412	3 480	3 441	21,70	22,60
TOTAL GÉNÉRAL	9 025	8 523	1 300	1 219	100,00	100,00	5 697	5 775	16 022	15 210	100,00	100,00

* Comprend, au titre 3, les coûts entraînés par les réunions du Conseil d'administration.

** L'augmentation pour 2004 tient compte du renouvellement de la Direction et des coûts y afférents entraînés par la réunion extra-ordinaire du Conseil d'administration en mai 2004.

ANNEXE IVa

Plan organisationnel 2004



Les numéros de téléphone et les adresses électroniques de la direction, des coordinateurs et des autres membres des aires d'activités, ainsi que leurs attributions, figurent sur notre site web <http://www.cedefop.eu.int> dans lequel les modifications (élargissement, nouveau Directeur, etc.) seront intégrées régulièrement.

ANNEXE IVb

Tableau des effectifs 2004

Catégories Grades	Postes permanents*	Postes temporaires*	Total
A1	—	—	—
A2	—	1	1
A3	—	1	1
A4	7	5	12
A5	7	3	10
A6	1	6	7
A7		5	5
A8		2	2
	15	23	38
B1	3	1	4
B2	2	1	3
B3	1	1	2
B4	—	7	7
B5	—	3	3
	6	13	19
C1	6	—	6
C2	4	2	6
C3	3	7	10
C4	—	3	3
C5	—	2	2
	13	14	27
D1	1	—	1
D2	—	2	2
D3	—	—	—
D4	—	—	—
	1	2	3
Total	35	52	87

* Suivant les règles administratives actuelles, les postes permanents peuvent être occupés par des fonctionnaires ou par des agents ayant un contrat temporaire de deux ans au maximum; les postes temporaires peuvent être occupés par des agents qui ne sont pas fonctionnaires, qui ont un contrat temporaire de plus de deux ans ou qui ont un contrat à durée indéterminée.

ANNEXE V

ETF/Cedefop: travaux conjoints en 2004

Introduction

1. Le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation (ETF) possèdent une expertise complémentaires [voir le tableau comparatif ci-joint (annexe Va)]. Bien que les activités de ces deux agences se situent dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, elles n'empiètent pas les unes sur les autres. L'ETF fait appel au Cedefop pour s'informer et se familiariser avec les bonnes pratiques dans l'Union européenne et l'EEE dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et sur le marché de l'emploi, afin de soutenir les réformes économiques et sociales des pays tiers. Le Cedefop profite pour sa part de l'expérience acquise à ce jour par l'ETF dans les pays candidats à l'adhésion et d'autres pays partenaires. Les deux agences unissent leurs efforts chaque fois que cela est nécessaire pour aider l'UE à atteindre ses objectifs en lui apportant une aide technique et scientifique.
2. Afin de consolider leur coopération lancée en 1997, un Cadre définissant l'étendue, les principes, les priorités et les modalités de la coopération entre les deux agences a été tracé en 2001⁽¹⁾. L'objectif premier était de préparer les pays en voie d'adhésion et les pays candidats (PAC) à l'entrée dans l'UE et de leur expliquer le rôle de chaque agence.
3. Prenant appui sur les résultats concrets de leur coopération atteints ces dernières années, les priorités et les méthodes des travaux conjoints des deux agences en 2004 refléteront la nouvelle situation créée par l'élargissement prochain de l'Union à dix nouveaux États membres en mai 2004.
4. De ce fait, l'élargissement est le point essentiel de la planification de la coopération des deux agences et couvre les domaines d'action prioritaires suivants:
 - (a) faciliter la participation des PAC au développement de la politique communautaire de FEP;
 - (b) mettre en œuvre une stratégie de sortie/d'entrée pour chacun des dix pays en voie d'adhésion d'ici à mai 2004;

(1) Voir http://www.CEDEFOP.eu.int/download/current_act/CEDEFOP_etf_0601.doc

- (c) aider les PAC à participer pleinement aux activités du Cedefop au moment de l'adhésion;
- (d) continuer à familiariser la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie avec les activités et les réseaux du Cedefop après mai 2004.

Faciliter la participation et l'association des PAC au développement de la politique communautaire de FEP

5. Le Cedefop et l'ETF apportent leur assistance à la Commission européenne pour la mise en œuvre et la supervision des actions prévues dans le cadre des travaux sur les objectifs futurs des systèmes d'éducation et de formation au sein de l'UE et pour le renforcement de la coopération européenne dans le domaine de la FEP. Conformément à leur mission, les deux agences centrent leur soutien sur les questions en rapport avec la formation et l'enseignement professionnels. Les partenaires sociaux et les PAC sont associés de près à la mise en œuvre de la déclaration de Copenhague (30 novembre 2002), où sont énoncées les priorités d'action convenues.
6. Plus spécifiquement, les deux agences continueront à coopérer dans les domaines suivants:
 - (a) éducation et formation tout au long de la vie (LLL – *lifelong learning*): les deux agences travailleront avec la Commission européenne à l'identification d'exemples de bonnes pratiques en matière de LLL (y compris des exemples venant des PAC) et à leur transfert;
 - (b) transparence: l'ETF, en coopération avec le Cedefop, continuera d'apporter son assistance aux PAC pour la mise en œuvre des suppléments du certificat, la mise en place de points nationaux de référence sur les qualifications professionnelles, l'utilisation du CV européen et leur regroupement en un outil unique intégré au service de la transparence;
 - (c) l'ETF et le Cedefop continueront également d'informer et de faire participer les PAC à la poursuite de l'inventaire européen des initiatives de validation des acquis non formels et informels et de l'élaboration d'un système européen de transfert d'unités capitalisables pour la formation et l'enseignement professionnels;
 - (d) qualité dans la FEP: l'ETF, en coopération avec la Commission et le Cedefop, mettra sur pied une initiative de sensibilisation dans le but de diffuser dans les PAC les résultats atteints jusqu'ici par le groupe de travail technique;
 - (e) orientation et conseil: à partir des résultats et des recommandations de l'enquête, l'ETF et le Cedefop coopéreront avec la Commission européenne en vue d'appuyer la participation des PAC à la coopération et aux échanges

en Europe sur l'élaboration d'approches politiques communes de l'offre de services d'orientation tout au long de la vie, tant au niveau européen qu'au niveau national;

- (f) d'autres secteurs de coopération, tels que les développements dans le domaine de la mobilité et de la compétence et des qualifications sectorielles seront progressivement abordés en tant que nouveaux domaines prioritaires dans la coopération renforcée;
- (g) le Cedefop continuera d'associer les parties prenantes des PAC aux communautés virtuelles créées par lui (<http://cedefop.communityzero.com/>) et l'ETF encouragera leur participation et leur inscription au Village européen de la formation (<http://www.trainingvillage.gr/etv/default.asp>).

Dialogue social

7. Le Cedefop et l'ETF continueront à coopérer en vue de promouvoir la participation des partenaires sociaux des PAC à la mise en œuvre du «Cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie» convenu entre les partenaires sociaux européens en 2002. Ils apporteront également leur soutien aux partenaires sociaux européens pour la mise en œuvre de leur programme de travail 2003-2005 sur le thème de la formation tout au long de la vie dans la perspective prioritaire de l'«élargissement».

Mise en œuvre d'une stratégie de sortie/d'entrée d'ici à mai 2004

8. La coopération entre les deux agences s'intensifiera d'ici à mai 2004, avec la mise en œuvre de la stratégie de sortie/d'entrée comportant les volets suivants:

- (a) le transfert au Cedefop des ressources de l'ETF en matière d'information et de savoir-faire sur les dix premiers pays en voie d'adhésion, à savoir:
 - préparation par l'ETF de «dossiers nationaux» pour chaque pays,
 - assistance à la mise en place de réseaux thématiques dans ces pays pour réaliser leur intégration dans les réseaux et les communautés du Cedefop,
 - organisation d'une série d'ateliers de mise en commun d'informations et de connaissances par les deux agences,
 - des efforts seront également menés afin d'ajuster les connaissances transférées sur l'approche thématique du Cedefop et de les rendre facilement accessibles au système de gestion des connaissances (KMS);

- (b) une feuille de route destinée à faciliter la familiarisation des observatoires nationaux et d'autres organisations clés de chaque pays avec les activités du ReferNet du Cedefop (réseau de référence et d'expertise) (<http://www.cedefop.eu.int/directory.asp?refernet>). L'objectif final est de faire en sorte qu'ils soient prêts et aptes à jouer un rôle en tant que membres potentiels du réseau après mai 2004;
- (c) une feuille de route destinée à garantir que chaque pays sera associé aux autres réseaux et communautés du Cedefop, en particulier au réseau Formation des formateurs (TTnet).

Continuer à aider les PAC à participer pleinement aux activités du Cedefop au moment de l'adhésion

9. Le Cedefop continuera à prendre appui sur l'expérience de l'ETF pour renforcer la participation des PAC aux activités suivantes:

(a) **Système de rapports**

Les deux agences et Eurydice continueront à coopérer étroitement afin d'assurer la compatibilité des structures du système de rapports. Cette tâche sera étroitement liée au système de gestion des connaissances (KMS).

Statistiques et indicateurs: l'ETF et le Cedefop continueront de participer aux travaux méthodologiques de la Commission européenne en matière d'indicateurs (par ex., dans les domaines du LLL, de la qualité dans la FEP, du suivi du programme de travail 2010).

(b) **Apprentissage électronique (*e-learning*)**

L'ETF et le Cedefop concentreront leur coopération sur les aspects du plan d'action *e-learning* de la Commission liés à la FEP et s'efforceront d'intégrer les pays candidats dans la mise en œuvre du prochain programme d'action *e-learning*.

(c) **Participation des PAC au programme de visites d'étude**

Leonardo da Vinci

En 2004, le Cedefop organisera plusieurs visites d'étude dans les PAC. L'ETF continuera à apporter son soutien pour renforcer la participation active des PAC au programme. Sur la base de ses réseaux et de son expérience, elle proposera au Cedefop des personnes de contact appropriées dans les pays candidats susceptibles de contribuer aux visites/séminaires. Elle apportera également son concours à l'analyse des résultats des visites et fournira une contribution au séminaire de synthèse.

(d) Appui à la coopération entre chercheurs

L'évolution constatée dans les pays candidats est présentée dans le troisième rapport sur la recherche européenne en matière de formation professionnelle, consacré au thème «Évaluation et impact de l'éducation et de la formation» (qui sera publié par le Cedefop en 2004), grâce aux contributions de l'ETF et de chercheurs de ces pays.

En outre, l'ETF et les PAC auront davantage de possibilités d'être associés aux travaux de recherche du Cedefop grâce à leur participation à la *Revue européenne «Formation professionnelle»* et à leurs contributions à *Cedefop Info*, aux conférences *Agora Thessaloniki* et au réseau de détection précoce des besoins de compétences en Europe.

(e) Information et gestion des connaissances

La coopération visant au renforcement de l'échange électronique d'informations se poursuivra, notamment par la mise en place de liens plus systématiques entre le Village européen de la formation du Cedefop et le site web de l'ETF. L'ETF et le Cedefop assureront la promotion du Village dans les PAC, afin de faciliter leur accès aux informations sur la formation et l'enseignement professionnels dans l'UE et de renforcer leur participation aux activités du Cedefop. Sur le site du Village européen de la formation, les utilisateurs des PAC ont également la possibilité de commander en ligne les publications du Cedefop. Le Cedefop et l'ETF collaboreront pour organiser les contributions des PAC à *Cedefop Info*.

Les deux agences continueront aussi à coopérer avec Eurydice en matière de documentation et de terminologie, afin d'améliorer la mise en commun des ressources et d'assurer une meilleure compatibilité des outils. Elles feront toutes deux partie du consortium d'organisations internationales en voie d'établissement.

Le Cedefop et l'ETF attacheront une attention particulière à l'organisation de manifestations communes durant la Présidence irlandaise et la Présidence néerlandaise. La conférence de la Présidence néerlandaise, en décembre 2004, sur les modalités pratiques de la mise en œuvre du processus de Copenhague, revêtira une importance particulière.

Familiarisation de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie après mai 2004

10. L'adhésion de ces trois pays étant prévue pour plus tard, l'ETF continuera à leur apporter son soutien actif pour le développement de leur politique de FEP et leur préparation à l'adhésion. Ce soutien concerne en premier lieu les observatoires nationaux. Un financement doit toutefois être assuré pour permettre au Cedefop d'aider ces trois pays dans la poursuite de leur familiarisation avec ses activités.

Il convient de noter que la Bulgarie et la Roumanie ont une longue tradition de coopération avec le Cedefop. Elles ont indiqué qu'elles souhaitaient vivement poursuivre cette coopération, en particulier dans les domaines suivants:

- participation au développement de la politique communautaire;
- programme de visites d'étude;
- réseau ReferNet et système de rapports;
- TTnet;
- coopération dans le domaine de la recherche;
- information et communication.

Plusieurs questions concernant l'organisation et les ressources devant être réglées entre l'ETF et le Cedefop, les deux agences établiront au début de 2004, en étroite concertation avec la Commission, un programme plus détaillé pour la familiarisation des trois pays d'ici à leur adhésion.

Les ressources financières et humaines consacrées par l'ETF sont indiquées dans l'annexe Vb. Le financement pour les pays en voie d'adhésion fait partie du programme de travail du Cedefop, où le Conseil d'administration propose 1,2 million d'euros (l'APB de la Commission est de 1 million d'euros).

ANNEXE Va

Comparaison des règlements du Conseil portant création de l'ETF et du Cedefop

	ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer au développement des systèmes de formation professionnelle des pays Phare, Cards, Tacis et Meda 	<p>Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne (UE). Crée en 1975, doté d'un conseil d'administration tripartite, il apporte ses services à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux, ainsi qu'à l'Islande et à la Norvège, pays associés. Les pays candidats sont également associés à ses activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'ETF œuvre à la réalisation des objectifs de politique extérieure de l'UE, tandis que le Cedefop fait partie intégrante de la politique intérieure de l'UE, à laquelle sont associés les pays de l'EEE. L'ETF est un agent de changement, qui joue un rôle opérationnel direct dans l'amélioration des capacités de ses pays partenaires en matière de ressources humaines. Le Cedefop contribue à développer et à promouvoir la politique de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE par l'échange d'informations et la comparaison d'expériences.
Champ d'expertise	<ul style="list-style-type: none"> Formation professionnelle, y compris formation en matière de gestion Développement des ressources humaines (1572//98) 	<p>Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'ETF constitue une source de connaissances sur les pays partenaires et sur les bonnes pratiques en matière de développement des ressources humaines, ainsi que de connaissances/expériences sur les politiques et les programmes d'assistance externe de l'UE. L'expertise du Cedefop porte sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels et sur les politiques et l'évolu-

ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
	<p>décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels.</p>	<p>tion dans ce domaine aux niveaux communautaire et national.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ETF fournit une assistance technique au programme Tempus, à travers lequel a été développée une expertise sur la réforme de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires. • Depuis 1985, le Cedefop gère pour le compte de la Commission le programme de visites d'étude, à travers lequel est mis en œuvre le programme Leonardo da Vinci.
<p>Fonctions principales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à définir les besoins de formation et les priorités par la mise en œuvre de mesures d'assistance technique et par une coopération avec les organismes désignés dans les pays éligibles • Sert d'office de compensation pour fournir aux États membres et aux pays éligibles des informations sur les initiatives actuelles et les besoins futurs dans le domaine de la formation et prévoit un cadre permettant de canaliser les offres d'assistance • Met en œuvre des programmes de formation professionnelle, à la demande de la Commission ou des pays éligibles • Aide au contrôle et à l'évaluation de l'efficacité générale de l'assistance apportée aux pays 	<p>Tâches</p> <p>Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir une documentation sélective et une analyse des données; • contribuer au développement et à la coordination de la recherche; • exploiter et diffuser des informations pertinentes; • promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle; • fournir un forum à un public vaste et diversifié. <p>Priorités à moyen terme</p> <p>Les priorités à moyen terme du Cedefop pour 2003-2006 sont inspirées par un objectif de portée générale: promou-</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF ayant pour mission essentielle de gérer des cycles de projets – des besoins à la mise en œuvre et à l'évaluation dans chaque région –, elle est structurée en lignes opérationnelles régionales. • Le Cedefop ayant pour missions essentielles de fournir des informations et de promouvoir la recherche, il est structuré en lignes thématiques, conformément à ses tâches principales. • Chevauchements possibles avec le rôle d'«office de compensation» de l'ETF – mais ce rôle a également des implications en termes de cycles de projets, ce qui est fondamentalement différent des tâches du Cedefop. • Le Cedefop promeut le renforcement de la coopération et une approche concertée au sein de l'UE; l'ETF transfère les bonnes pratiques de l'UE aux pays partenaires et entre les pays partenaires et les régions; l'ETF expérimente des mesures innovantes

ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
	<p>éligibles en matière de formation</p>	<p>voir la création d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie. Cet objectif comprend les objectifs stratégiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale; • permettre et valoriser l'apprentissage; • soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie.
Conseil de direction/ d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • États membres, (DG EAC, service des relations extérieures) 	<ul style="list-style-type: none"> • Quadripartite (États membres, pays de l'EEE, partenaires sociaux et CE)
Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne B du budget des Communautés européennes (programmes de relations extérieures) • Ligne A du budget des Communautés européennes (politique intérieure) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne A du budget des Communautés européennes (politique intérieure) <ul style="list-style-type: none"> • Le Cedefop est financé par le budget communautaire au titre de sa mission permanente au sein de l'UE. La participation des États membres aux activités du Cedefop est définie par le traité. Les pays de l'EEE sont associés à ces activités. • L'ETF est financée au titre des programmes d'assistance externe et son existence financière est liée aux priorités de l'UE dans ce domaine. • L'ETF gère également des projets d'aide au développement pour le compte des États membres de l'UE et d'organisations internationales.

ANNEXE Vb

ETF/Cedefop: travaux conjoints, avec référence particulière aux pays en voie d'adhésion et aux pays candidats

La liste d'activités suivante, avec les ressources financières et humaines de l'ETF (prévues dans le programme de travail de l'ETF, celles du Cedefop figurant dans le Programme de travail 2004), illustre la coopération entre les deux agences en 2004, qui a été lancée dès 1997, avec le *Mémorandum*, et approfondie dans le *Cadre de coopération entre le CEDEFOP et l'ETF au cours du processus d'élargissement* (2001).

Contribution de l'ETF – **A:** Financement (€); **B:** Apport en RH

PROJET	ACTIVITÉS	A	B
Faciliter l'association des pays en voie d'adhésion et candidats (PAC) au développement de la politique communautaire de FEP			0,4
Éducation et formation tout au long de la vie	Identification et transfert d'exemples de bonnes pratiques en matière de LLL (incluant les PAC)		
Coopération européenne renforcée en matière de FEP	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux pays candidats dans la mise en œuvre des propositions d'action et des recommandations formulées par les groupes de travail sur le renforcement de la coopération Participation aux travaux méthodologiques de la Commission européenne sur les statistiques et les indicateurs Promotion de la participation aux communautés virtuelles 	20 000	
Dialogue social	Soutien aux partenaires sociaux des pays candidats pour adopter et suivre les recommandations issues du «Cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie» convenu entre les partenaires sociaux européens en 2002 et participation au dialogue social européen	20 000	

PROJET	ACTIVITÉS	A	B
Mise en œuvre d'une stratégie de sortie/d'entrée d'ici mai 2004			0,2
Transfert au Cedefop des ressources de l'ETF en matière de savoir-faire et d'information	Préparation de «dossiers» nationaux et organisation d'ateliers pour la mise en commun de connaissances pour le personnel de l'ETF et du Cedefop		
Feuille de route pour la familiarisation avec le réseau de référence et d'expertise (ReferNet)	Poursuite du soutien aux observatoires nationaux et à d'autres organisations clés de chaque pays pour faciliter leur familiarisation avec le ReferNet et leur intégration comme membres à part entière du réseau en mai 2004		
Association de chaque pays aux autres réseaux et communautés du Cedefop (en particulier au réseau Formation des formateurs, TTnet)	«Feuille de route» pour les activités de soutien en vue de la participation complète des pays en voie d'adhésion au réseau TT net du Cedefop au moment de l'adhésion		
Poursuite du soutien aux PAC pour les aider à participer pleinement aux activités du Cedefop au moment de l'adhésion			0,2
Rapports	Le principal élément est l'intégration dans le ReferNet		
Apprentissage électronique	Coopération (en particulier sur les aspects liés à la FEP) en vue de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action par les pays candidats		
Participation des PAC au programme de visites d'étude Leonardo da Vinci	L'ETF renforce la participation des pays candidats au programme, apporte son concours à l'analyse des résultats des visites d'étude et fournit une contribution au(x) séminaire(s) organisé(s) dans les pays candidats		
Appui à la coopération entre chercheurs, y compris la <i>Revue du Cedefop</i>	<ul style="list-style-type: none"> Contribution par les PAC et l'ETF à la diffusion et à l'utilisation du troisième rapport du Cedefop sur la recherche en FEP en Europe Poursuite de la participation de l'ETF et des pays 	15 000	

PROJET	ACTIVITÉS	A	B
	candidats au comité de rédaction de la <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i> du Cedefop, à <i>Cedefop Info</i> , aux conférences Agora Thessaloniki et au réseau de détection précoce des besoins de compétences en Europe		0,2
Information et gestion des connaissances	Renforcement de la coopération dans les médias électroniques et dans les normes d'apprentissage, ainsi que pour les contributions à <i>Cedefop Info</i>		
Familiarisation de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie après mai 2004	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'offre à l'ETF de comptes rendus et d'autres services par les observatoires nationaux (y compris préparation de rapports annuels conformément à l'approche du ReferNet pour les rapports et actualisation du rapport sur les principaux indicateurs) Poursuite du soutien à la participation des trois pays aux activités, aux manifestations et aux réseaux du Cedefop 	75 000 130 000	1,0
TOTAL		260 000	1,8

ANNEXE VI

Coopération avec Eurydice et la Fondation européenne pour la formation (ETF), à élargir à certaines organisations clés aux niveaux européen et international

1. Eurydice, le Cedefop et l'ETF doivent coopérer toujours plus étroitement non seulement du fait que dix nouveaux pays rejoindront l'Union, mais également parce que la formation et l'enseignement professionnels s'intègrent de plus en plus dans la stratégie de l'apprentissage tout au long de la vie. L'initiative de Bruges et la déclaration de Copenhague sur le renforcement de la coopération dans la formation et l'enseignement professionnels se situent dans le prolongement du rapport sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation et de la communication de la Commission sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ensemble, ces textes constituent désormais le nouveau cadre de coopération politique pour les années à venir. Dès lors, il s'agit du cadre commun dans lequel les trois organismes, Eurydice, l'ETF et le Cedefop, auront à travailler à l'avenir.
2. En raison de la similarité de leurs missions, Eurydice et le Cedefop ont une longue tradition de coopération, essentiellement centrée sur les questions documentaires et terminologiques et sur la production conjointe de la publication (à présent seulement en version électronique) *Structures des systèmes d'enseignement et de formation initiale dans l'UE*. Ce document, dont la dernière mise à jour a été effectuée en 2002, en collaboration avec l'ETF, a été à nouveau révisé et mis à jour en 2003. Eurydice et le Cedefop continueront de coopérer étroitement dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie.
3. L'extension des activités d'Eurydice depuis 1996 – et de celles du Cedefop dans les années à venir – aux pays en voie d'adhésion et aux pays candidats, nécessite également une coopération plus étroite avec l'ETF (voir annexe V).
4. En 2004, la coopération sera principalement centrée sur les aspects suivants:
 - apporter une contribution conjointe au nouveau cadre européen de coopération, par exemple par des projets fournissant les infrastructures d'information nécessaires, tel le système de gestion des connaissances (KMS);
 - coopérer dans le domaine de la documentation et de la terminologie, afin

d'améliorer la mise en commun des ressources et de renforcer la compatibilité des outils;

- constituer un groupe de travail commun en vue d'une approche commune en matière de gestion et de mise à jour de nos thesaurus multilingues respectifs;
- procéder à des échanges systématiques d'informations sur leurs activités respectives aux niveaux tant européen que national et prendre des mesures visant à resserrer les liens entre les partenaires nationaux;
- mener des activités conjointes de promotion pour des produits réalisés conjointement (par exemple, les documents *Structures* et *Éducation et formation tout au long de la vie*) et améliorer l'interconnexion des sites web;
- achever la nouvelle mise à jour des *Structures* et développer un partenariat afin d'améliorer, en recourant à des thèmes communs (formation initiale, éducation des adultes...), les informations nationales de base sur les systèmes;
- discuter des moyens et des méthodes possibles pour assurer conjointement la collecte régulière (rapports) des données nationales sur l'éducation et la formation tout au long de la vie et sur les thèmes apparentés;
- discuter des besoins futurs en matière d'indicateurs et d'étalonnage à partir des produits existants;
- assurer la maintenance et le développement d'une base de données contenant des exemples de bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie.

5. Comme en 2003, des réunions conjointes auront lieu pour définir le champ de la coopération et la manière dont elle sera mise en œuvre pour chaque point. Étant donné les différences dans les méthodes de travail des partenaires, par exemple pour la collecte, le traitement et la validation des données, la coopération future (notamment pour la préparation conjointe de textes) mettre l'accent sur la qualité de la préparation et sur l'anticipation.

6. Dans le domaine de l'apprentissage et dans le cadre du réseau de référence et d'expertise, le Cedefop s'efforce d'étendre sa coopération avec des organisations européennes et internationales. Les premiers pas envisagés sont les suivants:

- création d'un consortium d'organisations internationales, comprenant les organisations suivantes: Eurydice, l'ETF, *European SchoolNet* (coordinateur potentiel); UNEVOC; BIT, BIT, OIT, OCDE; AEFP, EFVET et, évidemment, le Cedefop;
- mise en œuvre d'une politique commune visant la mise à jour et l'harmonisation de thesaurus multilingues, afin, notamment, d'en accroître l'interopérabilité (sera inclus dans le programme de travail du CEN/ISSS);

- échange de pratiques dans l'utilisation de normes et de métadonnées y afférentes pour les services d'information et les banques de données dans le domaine de l'apprentissage. Cela serait réalisé à travers la création d'un «groupe spécial d'intérêt», visant essentiellement les procédures communes sur les normes existantes, et notamment les principaux résultats et recommandations de l'atelier du CEN/ISSS sur les technologies apprenantes;
- soutien à un réseau d'«observatoires» de l'apprentissage électronique (*e-learning*), en vue de détecter de manière plus complète les exemples de bonnes pratiques;
- création d'une «charte» pour l'utilisation de normes et de métadonnées, basée sur une procédure de base commune: modélisation, révision des normes importantes (voir Observatoire TA), définition de profils d'application, définition de valeurs et vocabulaires contrôlés (p. ex., thesaurus).

ANNEXE VII

Liste provisoire des publications en 2004

Périodiques

- *Revue européenne «Formation professionnelle»* – trois numéros
- *Cedefop Info* – trois numéros

Hors périodiques – Publications de référence destinées à la vente

- *Apprendre pour l'emploi: la politique de formation et d'enseignement professionnels au niveau européen.* Rapport sur les politiques (titre provisoire)
- *Évaluation et impact de l'éducation et de la formation: rapport de référence.* 3^e rapport sur la recherche (titre provisoire)
- *Évaluation et impact de l'éducation et de la formation: rapport de synthèse.* 3^e rapport sur la recherche (titre provisoire)
- Projet TTnet
 - Report on transferring e-learning practices
 - Report on the impact of e-learning schemes on activities and competences of trainers at Community level
 - Report on new parameters for the professionalisation of teachers and consequences for training systems
 - Report on the role of non-formal learning in the qualification and professionalisation of trainers
- *Early identification of skill needs in Europe (II)*
- *Getting to work on lifelong learning* (titre provisoire)
- *Learning by leaving: mobility as a didactic tool in vocational education and training in Europe*
- *Make learning visible (II)* (titre provisoire)
- *L'éducation et la formation tout au long de la vie: l'avis des citoyens – tableau complet.* Rapport détaillé Eurobaromètre
- *European perspectives on learning at work. The acquisition of work process knowledge*
- *Learning through work experience for the knowledge economy*

Hors périodiques – Séries panorama/dossiers (gratuits)

- *Visites d'étude 2003: rapport sur les résultats*
- *History of vocational education and training in Europe. Volumes I et II*
- *Le système de formation et d'enseignement professionnels en Irlande – une brève description*
- *Le système de formation et d'enseignement professionnels aux Pays-Bas – une brève description*
- *Generic and user industries' ICT-skills profiles-complements and updates*
- *ICT-curricula guidelines for vocational education and training and lifelong learning*
- *The challenge of e-learning in SMEs*
- *Panorama of Greek initiatives in identification of skill needs*
- *Guidance policies in the knowledge society. Trends, challenges and responses across Europe*
- *Glossary: 80 terms to understand better European vocational education and training policy*

Pour toute information sur les publications électroniques et les conférences, rendez-vous sur nos sites web: www.cedefop.eu.int et www.trainingvillage.gr

ANNEXE VIII

ReferNet: coordinateurs des consortiums

Cedefop

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

P.O. Box 22427, GR-551 02 Thessaloniki
Tél. (30) 2310 49 01 11 Général
Tél. (30) 2310 49 00 79 Secrétariat
Fax (30) 2310 49 00 43 Secrétariat

M. Marc Willem

Chef du service Bibliothéque et documentation

E-mail: mwi@cedefop.eu.int

Site web:

<http://www.cedefop.eu.int>

<http://www.trainingvillage.gr>

VDAB

Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

Keizerlaan 11,
B-1000 Bruxelles
Tél. (32-2) 50 61 321
Fax (32-2) 50 61 561

M. Reinald Van Weydeveldt

Documentation

E-mail: rvweydev@vdab.be

Site web: <http://www.vdab.be>

CIRIUS

Center for Information og Rådgivning om International Uddannelses- og Samarbejdsaktiviteter

Fiolstræde 44
DK-1171 København K
Tél. (45-33) 95 70 99
Fax (45-33) 95 70 01

M. Svend-Erik Povlsen

Responsable de projet

E-mail: sep@CiriusMail.dk

Site web:

<http://www.ciriusonline.dk/>

BIBB

Bundesinstitut für Berufsbildung
Robert-Schumann-Platz 3
D-53142 Bonn
Tél. (49-228) 10 71 602
Fax (49-228) 10 72 963

Dr Georg Hanf

*Chargé principal de recherche-
Recherche comparative internationale*
E-mail: hanf@bibb.de

Site web: <http://www.bibb.de>

OEEK

Organisation for Vocational Education
and Training

Ethnikis Antistasis 41 & Karamanoglou
GR-142 34 Athens
Tél. (30-21) 02 70 91 40
Fax (30-21) 02 71 97 66

Dr George Sapounakis

Chef du département d'études
E-mail: tm.spoudon@oekk.gr

Site web: <http://www.forthnet.gr/oekk/>

INEM

Instituto Nacional de Empleo

Condesa de Venadito 9
E-28027 Madrid
Tél. (34-91) 58 59 834
Fax (34-91) 37 75 881

Mme Maria Luz de las Cuevas Torresano

Information/Documentation
E-mail: mluz.cuevas@inem.es

Site web: <http://www.inem.es>

Centre INFFO

Centre pour le développement de
l'information sur la formation permanente

4, avenue du Stade de France
F-93218 Saint Denis de la Plaine Cedex
Tél. (33-1) 55 93 92 14
Fax (33-1) 55 93 17 25

Mme Henriette Perker

Responsable de projet
E-mail: h.perker@centre-inffo.fr

Site web:
<http://www.centre-inffo.fr>

FAS

Training and Employment Authority
P.O. Box 456
27-33 Upper Baggot Street
IRL-Dublin 4
Tél. (353-1) 60 70 538
Fax (353-1) 60 70 634

M^{me} Jean Wrigley
Bibliothécaire
E-mail: jean.wrigley@fas.ie

Site web: <http://www.fas.ie>

ISFOL

Istituto per lo sviluppo della formazione
professionale dei lavoratori
Via Morgagni 33
I-00161 Roma
Tél. (39-06) 44 59 03 07
Fax (39-06) 44 29 18 71

M^{me} Maria Elena Moro
Documentaliste
E-mail: m.moro@isfol.it

Site web: <http://www.isfol.it>

ÉTUDES ET FORMATION S.A.

335 route de Longwy
L-1941 Luxembourg
Tél. (352) 44 91 99
Fax (352) 44 92 08

M. Marc Ant
Directeur général
E-mail: marcant@etform.lu
Site web: <http://www.etform.lu/>

CINOP

Centrum voor Innovatie van Opleidingen
Pettelaarpark 1
Postbus 1585
NL-5200 BP's-Hertogenbosch
Tél. (31-73) 68 00 619
Fax (31-73) 61 23 425

M^{me} Martine Maes
Consultant en affaires internationales
E-mail: mmaes@cinop.nl

Site web:
<http://www.cinop.nl/>

3s

3s Unternehmensberatung
superior:skills:solutions

Wiedner Hauptstrasse 18
A-1040 Wien
Tél. (43-1) 58 50 91 515
Fax (43-1) 58 50 91 599

M. Jörg Markowitsch

Directeur

E-mail: markowitsch@3s.co.at

Site web: <http://www.3s.co.at/>

INOFOR

Instituto para a Inovação na Formação

Avenida Almirante Reis, n.º 72
P-1150-020 Lisboa
Tél. (351-21) 81 07 012
Fax (351-21) 81 07 190

M^{me} Fernanda Ferreira

Coordinatrice

E-mail: fernanda.ferreira@inofor.gov.pt

Site web: <http://www.inofor.pt/>

OPH

Opetushallitus

Hakaniemenkatu 2
P.O. Box 380
FIN-00531 Helsinki
Tél. (358-9) 77 47 71 24
Fax (358-9) 77 47 78 69

M. Matti Kyrö

Chef d'unité

E-mail: matti.kyro@oph.fi

Site web: <http://www.oph.fi>

Skolverket

Statens Skolverket
Kungsgatan 53
S-106 20 Stockholm
Tél. (46-8) 52 73 32 00
Fax (46-8) 52 73 32 00

M. Sten Pettersson

E-mail: Sten.Pettersson@skolverket.se

Site web: <http://www.skolverket.se/>

QCA

Qualifications and Curriculum Authority
83 Piccadilly
W1J 8QA London, United Kingdom
Tél. (44-20) 75 09 53 92
Fax (44-20) 75 09 69 77

M. Tom Leney

Coordinateur ReferNet pour le R.U.

E-mail: leneyt@qca.org.uk

Site web: <http://www.qca.org.uk/>

MENNT

Samstarfsvettvangur atvinnulífs og skóla
Grensásvegur 16a
IS-108 Reykjavík
Tél. (354) 59 91 440
Fax (354) 59 91 401

M^{me} Adalheidur Jónsdóttir

Directrice

E-mail: alla@mennt.net

Site web: <http://www.mennt.net>

TI

Teknologisk Institut
Akersveien 24C
N-0131 Oslo
Tél. (47-958) 76 139
Fax (47-22) 86 53 39

M^{me} Signe Engli

Responsable de projet

E-mail: signe.a.engli@teknologisk.no

Site web: <http://www.teknologisk.no>

ORGANISMES ASSOCIÉS

NCVER

National Centre for Vocational Education
Research Ltd.

P.O. Box 8288
AU-SA 5000 Station Arcade
Tél. (61-8) 82 30 84 00
Fax (61-8) 82 12 34 36

Dr Tom Karmel

Directeur général

E-mail: exec@ncver.edu.au

Site web: <http://www.ncver.edu.au/>

DGEAC

Commission européenne

Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Tél. (32-2) 295 75 62
Fax (32-2) 298 78 32

Mme Eleni Spachis

Responsable de projet

E-mail: eleni.spachis@cec.eu.int

Site web: http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_en.htm

EURYDICE

Le réseau d'information sur l'éducation
en Europe

Avenue Louise 240
B-1050 Bruxelles
Tél. (32-2) 60 05 353
Fax (32-2) 60 05 363

Mme Patricia Wastiau-Schlüter

Directrice

E-mail: patricia.wastiau.schluter@eurydice.org

Site web: <http://www.eurydice.org>

EFVET

European Forum of Technical and Vocational
Education and Training

Rue de la Concorde 60
B-1050 Bruxelles
Tél. (32-2) 51 10 740
Fax (32-2) 51 10 756

M. Hans van Aalst

Président

E-mail: h.vanaalst@kpcgroep.nl

Site web: <http://www.efvet.org/>

FVET

Foundation for Vocational Education
and Training Reform

Liivalaia 2
EE-10118 Tallinn
Tél. (372-6) 31 44 20
Fax (372-6) 31 44 21

Mme Eeva Kirsipuu

E-mail: eeva.kirsipuu@sekr.ee

Site web: <http://www.sekr.ee>

ETF

Fondation européenne pour la formation

Villa Gualino, Viale Settimio Severo 65
I-10133 Torino
Tél. (39-011) 63 02 225
Fax (39-011) 63 02 200

M. Vaclav Klenha
E-mail: vaclav.klenha@etf.eu.int

Site web: <http://www.etf.eu.int>

OIT

Centre international de formation de L'OIT

Viale Maestri del Lavoro 10
I-10127 Torino
Tél. (39-011) 69 36 510
Fax (39-011) 69 36 535

Mme Catherine Krouch
Documentation
E-mail: c.krouch@itcilo.it

Site web: <http://www.itcilo.org>

OVTA

Overseas Vocational Training Association

1-1 Hibino, 1 Chome, Mihamaku
JP-261-0021 Chiba-shi
Tél. (81-43) 87 60 211
Fax (81-43) 27 67 280

M. Nobuhiro Uehara
Directeur général

Site web: <http://www.ovta.or.jp/>

KRIVET

The Korean Research Institut for Vocational
Education and Training

15-1 Ch'ongdam, 2-Dong
KR-135-102 Kangnam-gu, Seoul
Tél. (82-2) 34 44 62 30
Fax (82-2) 34 85 50 07

Dr Jang-Ho Kim
Président
E-mail: jhkim@krivet.re.kr

Site web: <http://www.krivet.re.kr/>

ILO

Bureau international du travail

4 Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Tél. (41-22) 79 96 959
Fax (41-22) 79 97 650

Dr Jane Barney
Documentaliste
E-mail: barney@ilo.org

Site web: <http://www.ilo.org>

DfES

Department for Education and Skills
Room E3, Moorfoot
S1 4PQ Sheffield, United Kingdom
Tél. (44-114) 25 93 339
Fax (44-114) 25 93 564

Mme Amanda Campbell
Bibliothécaire
E-mail: enquiries.library@gsi.gov.uk

Site web:
<http://www.dfes.gov.uk/>

CINTERFOR/OIT

Centro Interamericano
de Investigación y Documentación
sobre Formación Profesional

Avenida Uruguay 1238
Casilla de correo 1761
UY-11000 Montevideo
Tél. (598-2) 92 05 57
Fax (598-2) 92 13 05

M. Juan Andres Téllegorry
Documentaliste
E-mail: tellagor@cinterfor.org.uy

Site web:
<http://www.cinterfor.org.uy>

EVTA

European Vocational Training Association

Rue de la Loi 93-97
B-1040 Bruxelles
Tél. (32-2) 64 45 891
Tél. (32-2) 64 07 139

M. Tommaso Grimaldi
Secrétaire général
E-mail: tommaso.grimaldi@evta.net

Site web: <http://www.evta.net>

European SchoolNet

Rue de Trèves 61
B-1000 Bruxelles
Tél. (32-2) 79 07 575
Fax (32-2) 79 07 585

M. Frans Van Assche

Gestionnaire en matière de stratégie
E-mail: frans.van.assche@eun.org

Site web: <http://www.eun.org>

UNEVOC

Centre international pour l'enseignement
technique et la formation professionnelle

Görresstr. 15
D-53113 Bonn
Tél. (49-228) 24 33 712
Fax (49-228) 24 33 777

M. Rupert Maclean

Directeur
E-mail: r.maclean@unevoc.unesco.org

Site web:
<http://www.unevoc.unesco.org>

Cedefop
(Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)

Programme de travail 2004

Cedefop

Luxembourg:
Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 – VI, 102 p. – 17.5 x 25 cm

ISBN 92-896-0285-6

Nº cat.: TI-AC-03-001-FR-C

Gratuit – 4031 FR –

Programme de travail 2004

40 50 60 70 80 90 100 110 120

CEDEFOP



Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)
Adresse postale: PO Box 22427, GR-551 02 Thessaloniki
Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20
E-mail: info@cedefop.eu.int
Page d'accueil: www.cedefop.eu.int
Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Gratuit – Disponible sur demande adressée au Cedefop – 4001 FR



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-894-0285-6



9 789289 602853 >